



Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

GUIDE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

ÉDITION JUIN 2021



Le guide de référence pour vous
accompagner dans la création
de votre entreprise



www.fesmeknesinvest.ma





« On ne naît pas entrepreneur, on le devient en s'engageant sur la voie du succès dans un rapport interactif entre l'effort, l'apprentissage et la maîtrise des difficultés.

L'entrepreneur est celui qui bouscule les circuits établis et défie le statu quo, en n'hésitant pas à prendre l'initiative de répondre, à son échelle, à des besoins encore non identifiés, insatisfaits ou nouveaux.

L'entrepreneuriat et l'innovation représentent ainsi des valeurs jumelles qui constituent, toutes deux, des tremplins vers la liberté, la mobilité sociale et la prospérité, si l'environnement des affaires le permet et que les conditions générales sont réunies. »

Extrait du message Royal adressé au 5^{ème} sommet mondial de l'entrepreneuriat organisé à Marrakech du 19 au 21 novembre 2014.





كِرَاهِبِ الْجَلَالَةِ الْمَلِكِ مُحَمَّدِ السَّلَامِيِّ نَصْرَهُ اللَّهُ

Le Maroc a réalisé des progrès significatifs en matière d'amélioration de l'environnement des affaires dans trois domaines, notamment :

01. L'optimisation des démarches administratives, grâce à la digitalisation des services publics clés :

- 52 000 demandes de registre de commerce traitées via la plateforme de suivi des affaires juridiques www.mahakim.ma durant la dernière décennie ;
- La loi n°88-17 relative à la création et à l'accompagnement de l'entreprise par voie électronique qui a été publiée au Bulletin Officiel le 21 janvier 2019 et qui s'inscrit dans le cadre d'une batterie de mesures visant à favoriser l'émergence d'un cadre réglementaire favorable aux affaires. À cet effet, il sera procédé au lancement prochain d'une plateforme dénommée « Plateforme électronique de création et d'accompagnement d'entreprises par voie électronique », dont la gestion sera assurée, pour le compte de l'État, par l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) ;
- La plateforme www.idarati.ma visant à simplifier les procédures administratives des services publics et à les rendre plus transparentes.

02. La facilitation des parcours d'entreprises via la simplification et la modification du cadre réglementaire :

- L'amendement du code de commerce ;
- La mise en place du statut de l'Auto-entrepreneur : depuis 2015, la loi n° 114-13 du 19 février 2015 s'impose dans le paysage de la création d'entreprise : 93 000 inscrits au statut d'Auto-entrepreneur au Maroc entre 2014 et 2019. Cette loi avait pour ambition la création d'emplois et la lutte contre le secteur informel. Pour la réalisation de ces deux objectifs, la loi sur le statut d'Auto-entrepreneur a accordé un certain nombre d'avantages juridiques et fiscaux aux personnes souhaitant bénéficier de ce statut.

03. Un meilleur accompagnement des entreprises et des investisseurs, notamment grâce à la réforme récente des Centres Régionaux d'Investissement (CRI), à l'instauration des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement (CRUI)(loi 47-18) et à la création de la plateforme digitale www.cri-invest.ma.

Selon le bilan des CRI présenté lors de la réunion présidée par le Chef du gouvernement, consacrée à l'examen du bilan du plan d'action annuel des CRI au titre de l'année 2020, les CRI ont contribué à la création de 20 466 nouvelles entreprises durant cette première année post-réforme.

Les actions entreprises à travers la politique nationale d'amélioration de l'environnement des affaires au Maroc se sont matérialisées, au niveau national, par une augmentation de la satisfaction des entreprises, et au niveau international, par une progression sensible dans les classements, avec notamment un gain de **75 places en 10 ans** au classement "Doing Business 2020" de la Banque Mondiale, pour se situer aux portes du Top 50 (au 53^{ème} rang).

Le processus de création d'une entreprise au Maroc s'est fortement amélioré durant les dix dernières années selon le rapport Doing Business 2020, qui place le Maroc au **43^{ème} rang du classement mondial relatif à l'indice de "Création d'Entreprise"**. Ce gain de 33 places depuis 2010 est le résultat d'une série de réformes visant la simplification de la procédure de création d'entreprise et la réduction des frais notamment :

- La suppression de l'exigence d'un capital minimum ;
- La dématérialisation totale de l'obtention du certificat négatif et la réduction des frais y afférents ;
- La suppression de l'obligation de déposer la déclaration auprès du Ministère compétent ;
- L'exonération des droits d'enregistrement et de timbre pour les actes de constitution de sociétés.

L'implémentation et l'opérationnalisation du projet de « création et d'accompagnement de l'entreprise par voie électronique », devraient permettre au Maroc de se hisser parmi les pays du Top 20 dans le classement relatif à cet indicateur.



Incontestablement, la création d'entreprise constitue un véritable levier pour l'emploi et le développement économique. De ce fait, le CRI Fès-Meknès accorde une grande priorité à son soutien et accompagne les porteurs de projets durant toutes les phases de leurs cycles de vie, depuis le cadrage de l'idée de projet jusqu'à sa concrétisation, en passant par l'assistance pour les démarches de création d'entreprise.

Ce guide méthodologique explique les étapes essentielles que vous devez suivre en tant que créateur d'entreprise souhaitant concrétiser son envie d'entreprendre. Il répond aux questions que vous pourriez vous poser notamment en matière de cadrage du projet, de montage du Business Plan, du financement et des différentes démarches de création.

L'appui de véritables professionnels de la création demeure indispensable pour concrétiser votre projet et maximiser ses chances de réussite. L'équipe du CRI Fès-Meknès, à travers son guichet unique de création d'entreprise ainsi que ses partenaires institutionnels (OMPIC, Tribunal de Commerce, Direction Régionale des Impôts, Direction Régionale de la CNSS), sont mobilisés pour vous accompagner dans vos démarches de création d'entreprise.

De nombreuses institutions et associations se tiennent également à votre disposition pour vous informer, vous orienter et vous accompagner dans la création de votre entreprise. Vous trouverez en annexe une liste détaillée de contacts utiles.

Ce guide pratique a pour ambition d'être votre nouvelle référence, afin de simplifier l'acte de création au niveau de la région de Fès-Meknès, qui regorge de potentialités importantes, notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'offshoring, de l'agriculture, du tourisme, et de l'artisanat.

Cette Région connaît une dynamique entrepreneuriale malgré le contexte de crise sanitaire du Covid-19, avec 6 977 créations en 2020.

SOMMAIRE

Préambule

Introduction

Première partie : De l'idée au lancement

I) De l'idée au projet : phase préalable au processus de création d'entreprise	07
II) Facteurs clés de succès d'un projet de création d'entreprise et pièges à éviter	08
III) Ecosystème entrepreneurial dans la région de Fès-Meknès	11
IV) Les étapes clés pour créer votre entreprise	12
1- Cadrer son idée	13
2- Définir son Business Model	14
3- Challenger son idée	15
4- Rédiger son Business Plan	17
5- Choisir sa forme juridique	18
6- Chercher des sources de financement	20
V) Check-list du créateur d'entreprise	22

Deuxième partie : Démarches et formalités de création d'entreprise

I) Parcours du créateur d'entreprise	27
▶ Démarches de création d'une Entreprise Personne Morale (EPM)	27
▶ Démarches de création d'une Entreprise Personne Physique (EPP)	27
▶ Résumé des démarches de création d'entreprise	28
II) Formalités de création par forme juridique	29
III) Démarches de création pour l'Auto-entrepreneur	39
IV) Formalités et démarches particulières	40

Annexes

➤ Glossaire de l'entrepreneur	43
➤ Focus Statut de l'Auto-entrepreneur	44
➤ Focus Statut National d'Étudiant-Entrepreneur (SNEE)	49
➤ Contacts utiles	51
➤ Observatoires	55
➤ Liste des guichets bancaires de la région Fès-Meknès	56



01

PREMIÈRE PARTIE

DE L'IDÉE AU LANCEMENT

Toute entreprise émane d'une idée de départ, qui constitue 20% de son taux de succès, le reste relève de sa réalisation. Pour cela, il existe un long chemin à parcourir, de l'idée à la création effective de l'entreprise.

Voici les étapes qui constituent un préalable indispensable à toute entrée dans le processus de création d'entreprise :



La réussite d'un projet de création d'entreprise résulte de la convergence de plusieurs facteurs :

➤ **Éléments liés au porteur de projet :**

LA PERSONNALITÉ



L'influence des caractéristiques personnelles favorisent la réussite du processus entrepreneurial.

LES MOTIVATIONS



Influencent le passage de la décision de devenir entrepreneur à la création effective d'une entreprise.

LES COMPÉTENCES



Des qualifications peuvent être acquises directement par l'entrepreneur, à travers la formation ou par l'expérience.

Pour réussir un projet, un bilan de compétences est dressé par le porteur de projet lui-même ou par un conseiller professionnel. Il vise à détecter le potentiel et les limites de chaque porteur de projet en évaluant les compétences techniques (liées au domaine d'activité), managériales (liées au management des équipes, achats, ventes, gestion de stocks, relations partenaires, etc.), et humaines (liées à la personnalité du porteur du projet) en mettant l'accent sur :



- Les formations académiques et continues ;
- Les expériences professionnelles ;
- Les traits de personnalité ;
- La visibilité sur le projet et ses rouages.

➤ **Éléments liés au projet :**



Pour maximiser les chances de réussite d'un projet, il est nécessaire de vérifier la cohérence entre l'idée du projet et son porteur.



➤ **Éléments liés à la méthode du projet :**

Le rôle de l'accompagnement

Une aide bien adaptée aux besoins des entrepreneurs grâce aux accompagnateurs compétents durant la phase de préparation

L'utilité du Business Plan

Exercice de référence pour démontrer la cohérence du projet et la capacité du créateur d'entreprise à expliquer de façon claire sa vision

Pièges à éviter pour un créateur d'entreprise



• Surestimation

- Potentiel du marché
- CA prévisionnel
- Capacités managériales, etc.

• Sous-estimation

- Concurrence actuelle ou potentielle
- Capitaux nécessaires
- Évolution des habitudes de consommation, etc.

• Mauvaise préparation

- Précipitation dans le lancement
- Coûts cachés non pris en compte
- Partenaires non fiables, etc.

• Mauvaise gestion

- Équilibre financier et indicateurs de performance
- Équipes, etc.

L'entrepreneur au cœur de la stratégie d'accompagnement sur tout le processus de création

Phase de pré-crédation		Phase de création		Phase de post-crédation	
Services	Acteurs	Services	Acteurs	Services	Acteurs
Accueil, orientation et information	<ul style="list-style-type: none"> › CRI › Succursales et sièges de BAM › Agences des banques partenaires › CCG › OFPPT › ANAPEC › Chambres professionnelles › Professionnels libéraux* 	Information et appui à la réalisation des formalités administratives et d'obtention des autorisations.	<ul style="list-style-type: none"> › CRI › OFPPT › ANAPEC › Certaines banques 	Coaching, mentorat, conseil et suivi personnalisé	<ul style="list-style-type: none"> › Professionnels libéraux*
Accompagnement pré-crédation	<ul style="list-style-type: none"> › CRI › Succursales et sièges de BAM › Agences des banques partenaires › CCG › OFPPT › ANAPEC › Chambres professionnelles › Dar AlMokawil › FCE › Professionnels libéraux* 	Assistance et accompagnement dans les démarches administratives de création d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> › Guichet unique du CRI Fès- Meknès (CNSS OMPIC, Direction Régionale des Impôts, Tribunal de Commerce) › Professionnels libéraux* 	Formations couvrant divers modules : gestion quotidienne de l'activité, gestion de la trésorerie, gestion du poste clients et du poste fournisseurs, financement des besoins de trésorerie, développement à l'international, assurances, gestion de la relation avec son banquier, marketing commercial, techniques de négociation, RH, etc.	<ul style="list-style-type: none"> › Certaines banques › CGEM
				Amorçage	Structures labellisées par la CCG : <ul style="list-style-type: none"> › Réseau Entreprendre › Impact Lab / NUMA › Enactus › StartUp Maroc › CEED › Kluster CFCIM

* Ordre des Experts-Comptables, Organisation Professionnelle des Comptables Agréés du Maroc, avocats, notaires, cabinets de conseil

Principaux programmes d'accompagnement

À L'ÉCHELLE NATIONALE



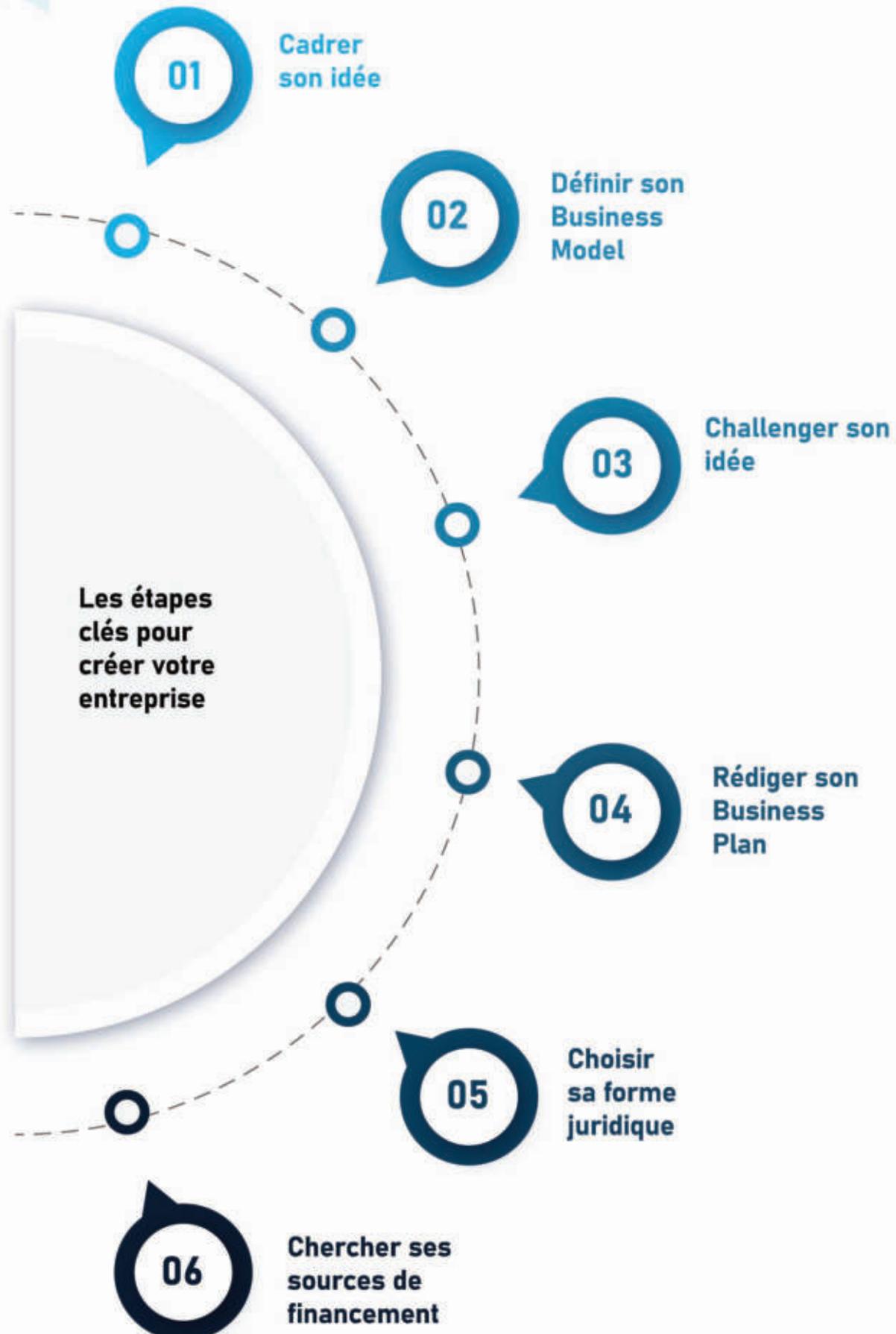
Statut National de l'Étudiant Entrepreneur (SNEE)

AU NIVEAU DE LA RÉGION FÈS-MÈKNÈS



N.B : Cette liste n'est pas exhaustive.

La démarche de la création d'entreprise peut se résumer en 6 étapes principales :



Il est important de savoir formuler son idée, l'évaluer, la détailler et l'opérationnaliser pour enfin aboutir à un projet concret, réaliste et surtout créateur de valeur : **l'idée doit devenir un projet viable et pérenne.**



**PARCE QU'UN PROJET C'EST
AVANT TOUT UNE IDÉE !**

OUTILS : S'inspirer de la banque de projets disponible sur notre site internet www.fesmeknesinvest.ma

Une fois le projet bouclé, il faut probablement protéger l'idée de création (en cas de nouveau concept ou de nouvelle technologie, de produit innovant, etc.). Plusieurs outils juridiques sont disponibles via le site de l'OMPIC www.ompic.ma/fr : dépôt d'un brevet ou d'une marque, protection des dessins et modèles

PROTÉGER SON PROJET



Protégez votre nom, votre slogan ou encore votre logo en effectuant le **dépôt de votre marque.**

Vous disposez d'un site Internet ? N'oubliez pas de réserver et d'enregistrer votre **nom de domaine.**

Pensez à protéger vos œuvres littéraires, vos graphismes, vos logiciels etc, et faites valoir vos **droits d'auteur.**

OUTILS :



Avant d'entamer la procédure de dépôt de la marque, il est recommandé d'effectuer une **recherche d'antériorité** dans les bases de données gratuites de l'OMPIC sur www.ompic.ma/fr pour s'assurer de sa disponibilité.

Ces bases de données vous donnent accès aussi bien aux marques nationales déposées quel que soit leur statut (en instance, publiées, enregistrées, radiées, etc), qu'aux enregistrements internationaux désignant le Maroc.



L'entrepreneur peut également prendre contact avec le Centre Marocain de l'Innovation (CMI), guichet unique de gestion et de promotion des projets d'innovation, et des instruments de financement de la R&D (Intilak/start-ups, Tatwir/R&D, PTR/Entreprises), qui agit en collaboration avec le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) et Maroc PME. Ils couvrent l'ensemble du process allant de l'idée de projet au lancement du produit, en passant par le développement et la validation.

LE CARRÉ DES INNOVATEURS À FÈS :

La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Fès-Meknès (CCIS) a signé une convention de partenariat avec l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) pour la création d'un «Carré des innovateurs» dans la région de Fès-Meknès. Il s'agit d'une plateforme multiservices physique et digitalisée autour de la création d'entreprises, la promotion de la créativité, le développement de l'innovation et la protection de la propriété industrielle.

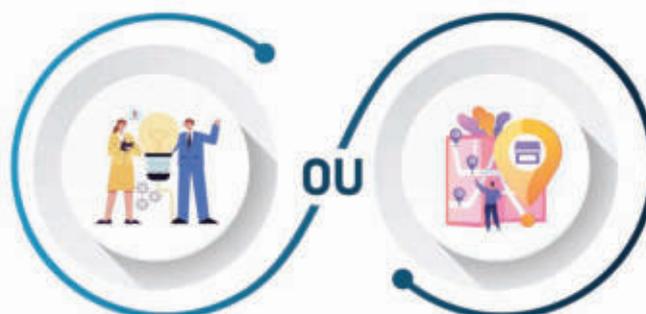
02- DÉFINIR SON BUSINESS MODEL

Trouver un Business Model (modèle d'affaires) viable, capable de dégager des revenus à un moment donné est la clé de voûte de la réussite de tout projet.

TROUVER SON BUSINESS MODEL

Deux voies s'offrent à vous :

- › Innover et créer sa société



- › Reprendre une société existante
- › Ouvrir une franchise

Le Business Model constitue une étape fondamentale. Il vous permet de définir votre marché et votre cible. Vos investisseurs pourront quant à eux visualiser les forces de votre projet et sa capacité à générer des profits.





ATTENTION ! Ne pas confondre « Business Model » et « Business Plan »

- **Le « Business Model » - ou modèle économique - est le concept qui permet à une entreprise de réaliser un chiffre d'affaires :**
Document de présentation de la logique globale de l'entreprise et d'explication de la méthode de la création de valeur.
- **Le « Business Plan » est la déclinaison concrète, opérationnelle et chiffrée du Business Model :**
Document formel de présentation de la vision du dirigeant, de la stratégie de l'entreprise, de sa situation financière future (bilan prévisionnel) et de son activité (compte de résultat prévisionnel).

Dans l'ordre, l'entrepreneur commence un travail de réflexion, de diagnostic et de synthèse pour concevoir un Business Model. Ensuite, il élaborera son Business Plan qui viendra valider le Business Model défini grâce à des hypothèses et des données chiffrées.

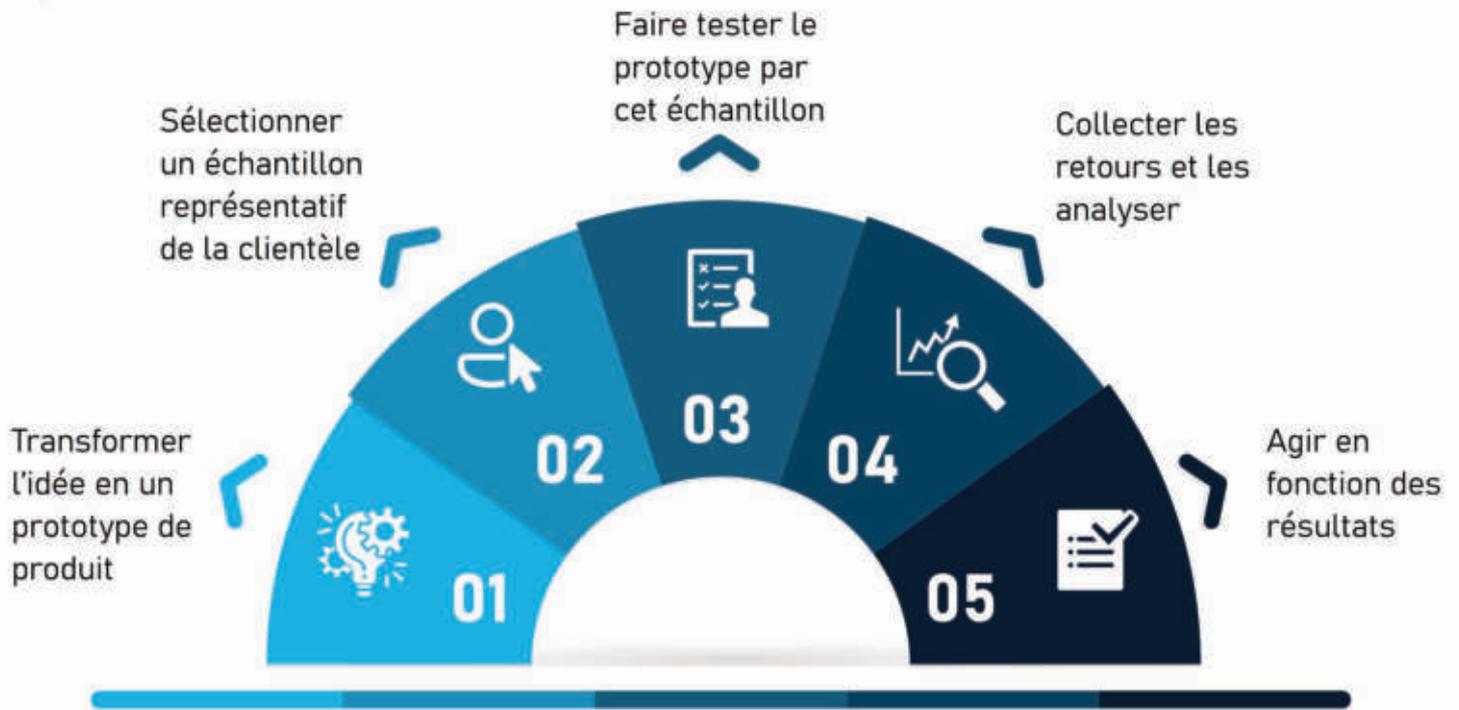
03- CHALLENGER SON IDÉE

Une étape qui permet de sonder le public, afin d'améliorer le produit avant son lancement officiel, mais également de constituer une première base de clients potentiels et ainsi, de limiter les risques lors du lancement officiel.



Le minimum viable product (MVP) correspond à une version d'un produit conçue très **rapidement** et avec le budget le plus **réduit** possible. Il s'agit d'une méthode utilisée dans le cadre de la conception d'un nouveau produit. Cela permet de vérifier si le prototype apporte de la valeur aux clients, d'obtenir les pistes d'amélioration ou de modifier plus profondément le produit.

Pour utiliser le MVP, l'entrepreneur doit procéder en plusieurs étapes :

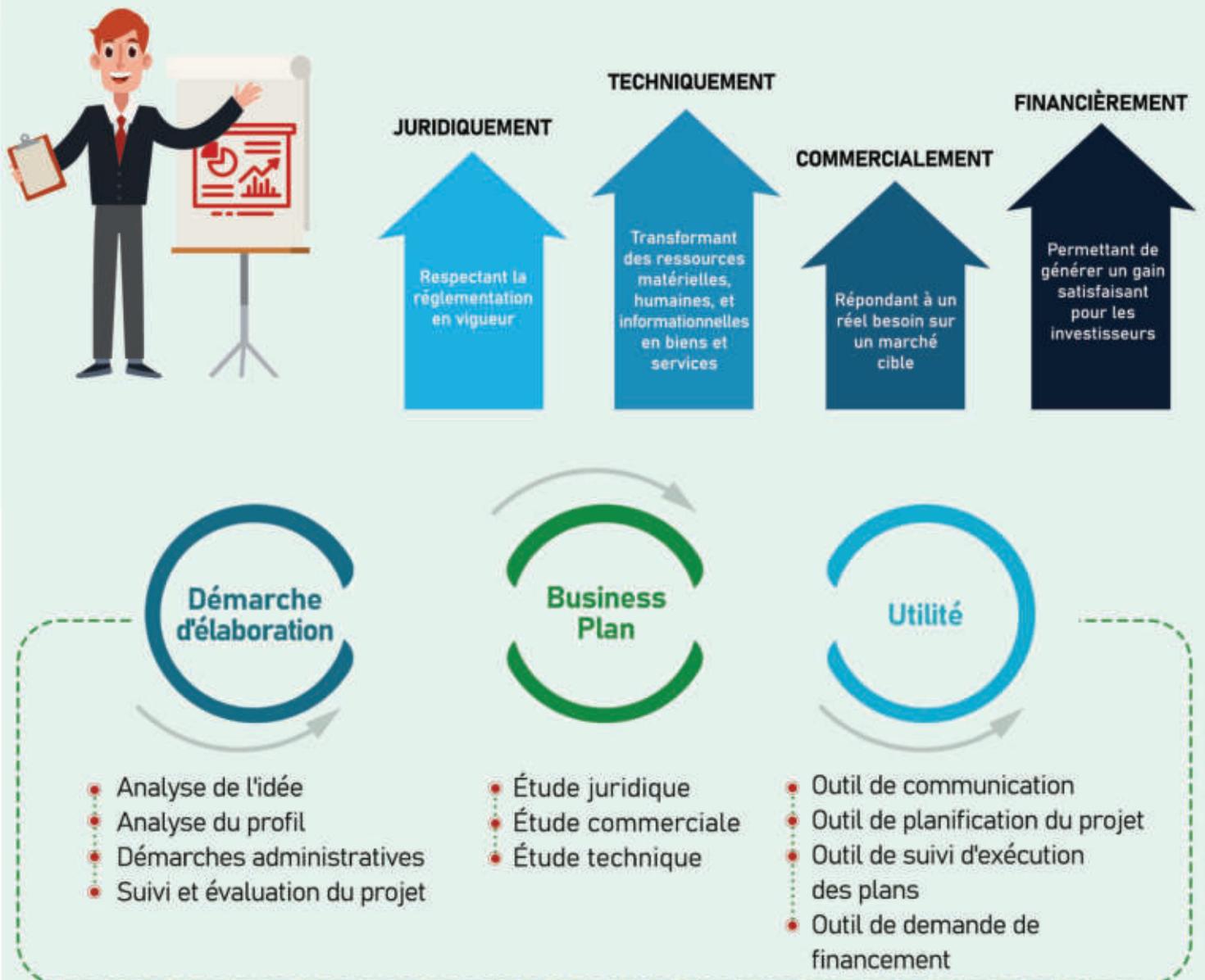


OUTILS : Créer une page de pré-lancement, récolter les premières adresses mails, réaliser des sondages et opter pour un marché test. Cette étape permettra de structurer votre idée et enrichir votre projet



Une fois votre Business Plan validé, il vous faudra ensuite le présenter à de potentiels investisseurs au travers d'un document, capable de démontrer la solidité et la valeur ajoutée de votre projet. ce document comportera la présentation du marché, de la concurrence, de l'équipe, de l'offre, mais également du plan d'action, et de la gestion financière.

Les études de faisabilité dans le Business Plan permettent de vérifier si l'idée du projet est faisable et viable



OUTILS : S'inspirer des données financières fournies au niveau des fiches sectorielles disponibles sur notre site internet www.fesmeknesinvest.ma



Choisissez la forme sociale de votre société en fonction de la nature de votre activité et de votre volonté d'entreprendre, seul ou à plusieurs. Ce choix est primordial, il correspond au cadre légal dans lequel vous allez exercer votre activité.

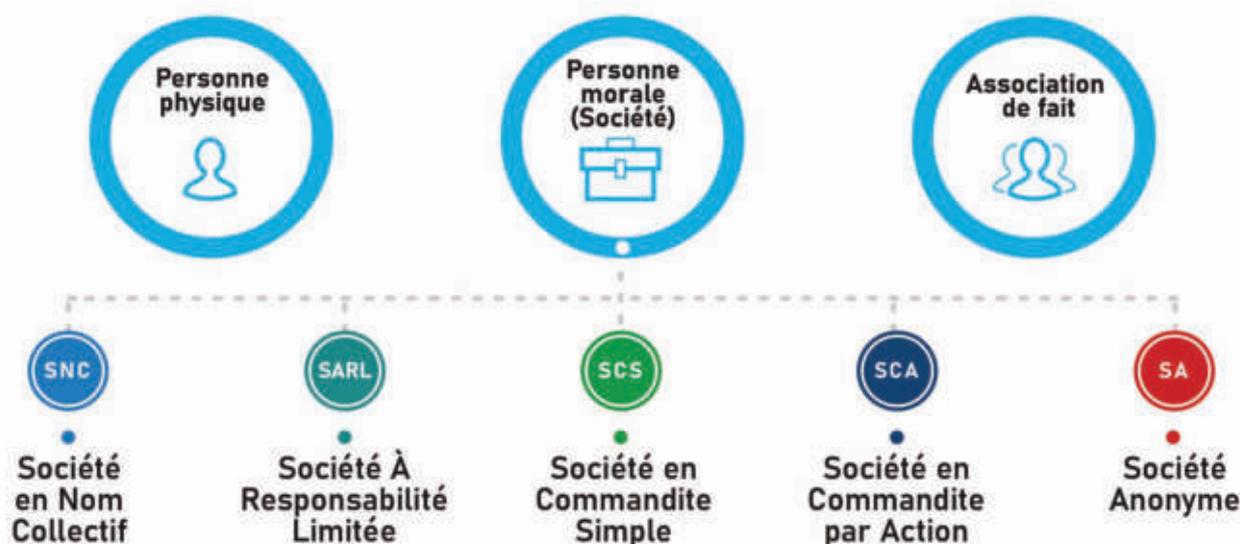


Cette étape consiste à adapter au mieux le projet de création d'entreprise, au cadre juridique qui lui permettra de voir le jour en toute légalité.

Pour ce faire, le Centre Régional d'Investissement met à votre disposition un service électronique sur son site internet pour vous assister à cet effet :

www.fesmeknesinvest.ma

La loi marocaine donne la possibilité de choisir entre plusieurs formes juridiques pour votre entreprise :



Choisir la forme juridique de votre entreprise est une décision importante, beaucoup de conséquences en découlent, surtout en matière de :

- Responsabilité sur les dettes de l'entreprise ;
- Mode d'imposition ;
- Liberté de cession des parts sociales (ou actions) ;
- Gestion de l'entreprise ;
- Prise de décision au niveau de l'assemblée générale (AG) ;
- Contrôle de la société.



Aussi, la loi sur les sociétés a fixé, pour certaines formes juridiques, des conditions liées :



Au nombre minimum et maximum d'associés



Au montant minimal du capital social

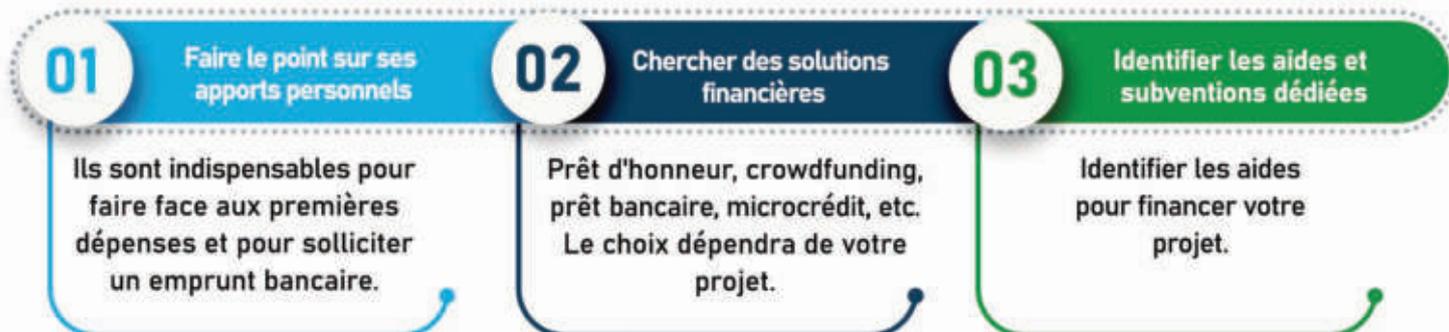


À la capacité commerciale des associés

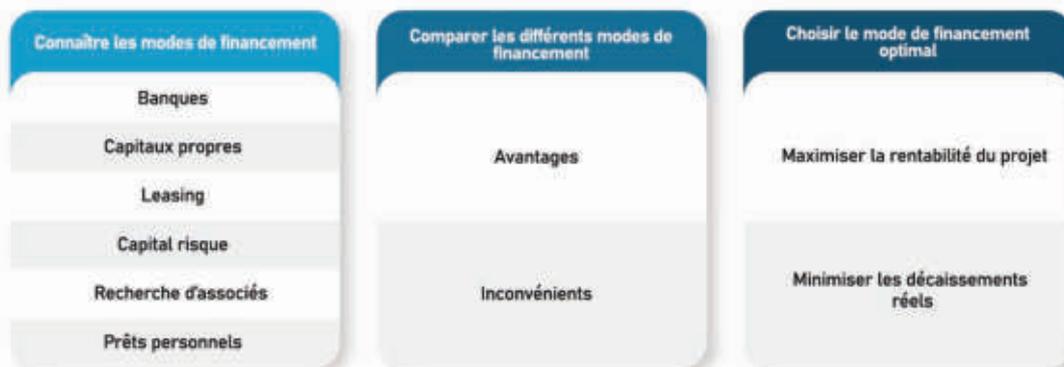
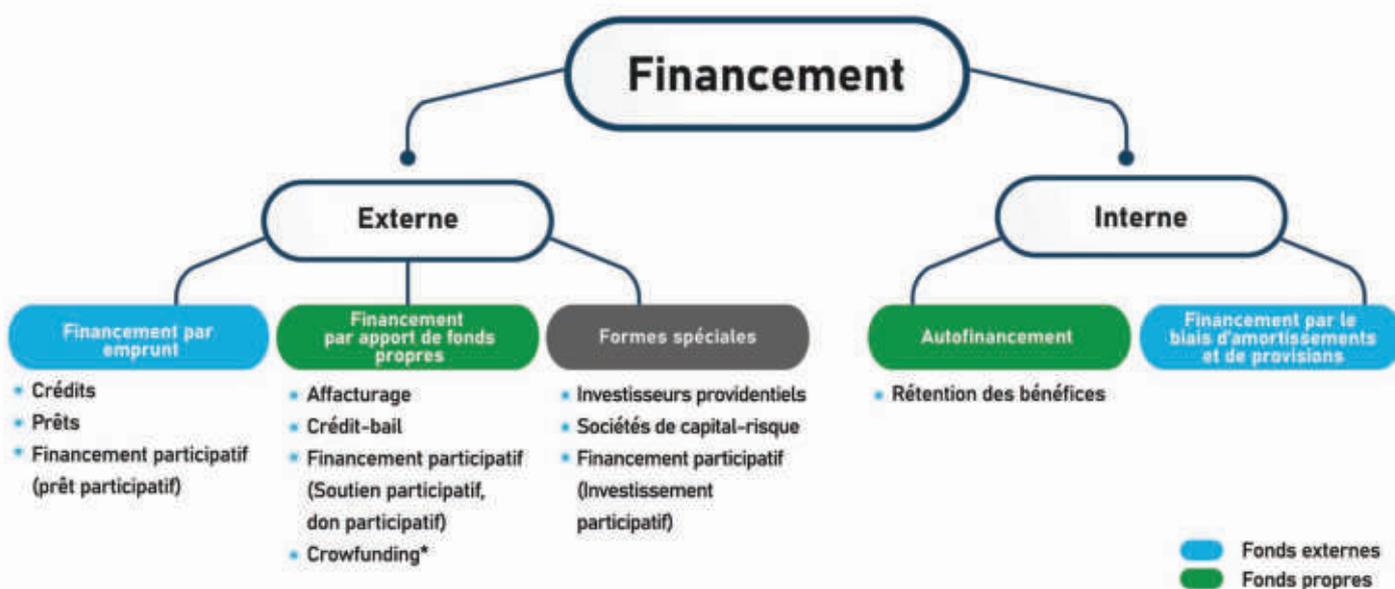
Le comparatif ci-après vous donnera des indications vous permettant de choisir la forme juridique optimale.

FORME JURIDIQUE								
	PP	Auto-entrepreneur	Association de fait	SNC	SARL AU	SARL	SA	GIE
Nombre minimum d'associés	1	1	2	2	1	1	5	2
Nombre maximum d'associés	1	1	Aucun nombre maximal	Aucun nombre maximal	1	50	Aucun nombre maximal	Aucun nombre maximal
Montant minimum du capital	0 DH	0 DH	0 DH	0 DH (Sans exclure la possibilité de constituer un capital)	0 DH (Sans exclure la possibilité de constituer un capital)	0 DH (Sans exclure la possibilité de constituer un capital)	300 000 DH	0 DH (Sans exclure la possibilité de constituer un capital)
Responsabilité sur les dettes de l'entreprise	Indéfinie	Indéfinie	Indéfinie	Indéfinie et solidaire	Limitée aux apports de la société (en nature/numéraire)	Limitée aux apports de la société (en nature/numéraire)	Limitée aux montants des apports en action	Indéfinie et solidaire
Mode d'imposition	IR	IR	IR	IR (Option pour l'IS)	IS	IS	IS	Non soumis
Cession des parts sociales	Libre	NC	Accord de tous les associés	Accord de tous les associés	Accord de l'AU	Accord de la majorité des associés (ayant 3/4 des parts)	Actions librement négociables	NC
Gouvernance	Entrepreneur	Entrepreneur	Tous les associés	Tous associés, sauf stipulation contraire dans les statuts	Un ou plusieurs gérants (obligatoirement Personnes Physique) / l'associé ou une personne externe	Un ou plusieurs gérants (obligatoirement Personnes Physique) / l'associé ou une personne externe	Conseil d'administration/ Directoire/ Conseil de surveillance	Un ou plusieurs administrateurs, ces derniers peuvent être des personnes morales ou physiques
Prise de décision	Entrepreneur	Entrepreneur	Unanimité des associés	Majorité/ Unanimité	Majorité des parts sociales ou décisions 3/4 des parts sociales	Majorité des parts sociales ou décisions 3/4 des parts sociales	Majorité	Aux conditions de quorum et de majorité fixées par le contrat

Le financement est l'une des conditions clés de la réussite d'un projet ou d'un investissement. Afin d'éviter ou de limiter les risques financiers pouvant conduire à la disparition prématurée de l'entreprise, l'entrepreneur doit déterminer à l'avance, le type et la source de financement adaptés à ses besoins.



Pour financer un projet ou un investissement, l'entreprise peut recourir au :



*Crowdfunding : une plateforme de Crowdfunding a vu le jour au Maroc en attendant l'entrée en vigueur du cadre légal www.flowingo.ma. Elle s'adresse aux entrepreneurs souhaitant lever des fonds, aux investisseurs particuliers et institutionnels à la recherche d'opportunités viables, et à tout autre acteur de l'écosystème entrepreneurial au Maroc.

Les principaux programmes d'appui peuvent être classés selon les catégories suivantes :

	01	L'État Marocain
	02	Les associations dédiées à l'entrepreneuriat et aux PME
	03	Les entreprises privées et les banques

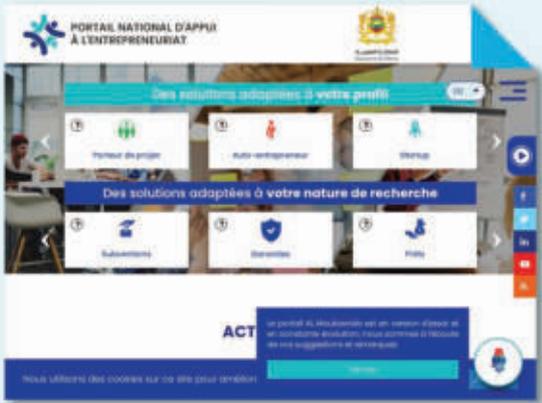
OUTILS : La plateforme digitale « Le Portail National d'Appui à l'Entrepreneuriat » www.almoukawala.gov.ma/fr constitue le guichet unique des mécanismes d'appui à l'entrepreneuriat destiné à ouvrir des horizons pour orienter l'entrepreneur à la recherche d'un accompagnement financier ou non financier, selon ses besoins et le cycle de vie de son projet (garantie pour un prêt bancaire de fonctionnement ou d'investissement).

Ou consultez notre site web : www.fesmeknesinvest.ma
Rubrique "Subventions et programmes de financement".



Scan me

www.almoukawala.gov.ma/fr





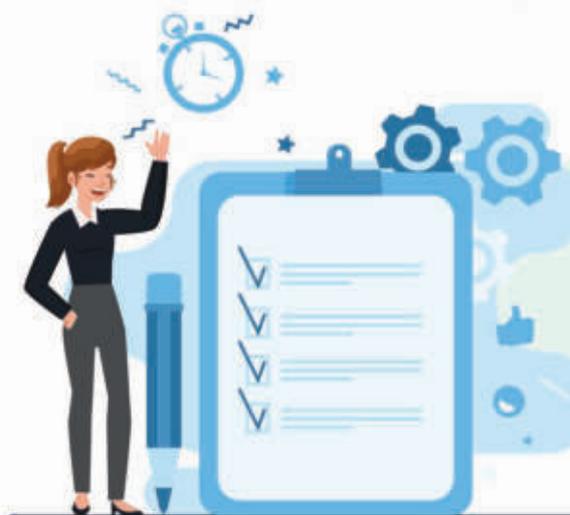
Scan me

www.fesmeknesinvest.ma



La check-list pour ne rien oublier !

La check-list du créateur d'entreprise vous permettra de cadencer toutes les démarches à réaliser et de visualiser rapidement chaque sujet à traiter, ce qu'il représente et les points à vérifier.



ÉTAPE	CONSISTANCE	POINTS À VÉRIFIER
L'idée de produit/service	La vérification rapide que votre offre répond à un besoin ou résout un problème	<ul style="list-style-type: none"> › Avez-vous testé votre idée auprès d'autres créateurs d'entreprise, d'experts, de clients potentiels, etc. ? › Avez-vous exploité leurs retours ? › Avez-vous formalisé votre idée de façon à pouvoir l'exposer à des tiers et avoir leurs retours ?
Les activités réglementées	Certaines activités sont soumises à des réglementations propres	<ul style="list-style-type: none"> › Avez-vous vérifié s'il n'y avait pas d'obligations spécifiques pour créer l'activité que vous souhaitez exercer ? › Si tel est le cas, avez-vous mis en place les actions nécessaires pour disposer de toutes les autorisations requises au lancement de votre projet ?
Le contexte, les tendances	L'étude du marché global sur lequel votre future activité se positionnera (les acteurs, les tendances, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> › Avez-vous fait le point sur les tendances sociétales (« Made in local », « Collaboratif », « Développement durable », etc.) ? › Sur les tendances marketing (« Personnalisation », « Do it yourself », « Drive », etc.) ? › Sur les dernières innovations technologiques qui pourraient vous être utiles (impression 3D, réalité augmentée, objets connectés, etc.) ?
La conception du Business Model	C'est le cœur de votre projet. C'est à partir de cela que découlera toutes les actions à mener pour réaliser l'objectif que vous vous êtes fixé	<ul style="list-style-type: none"> › Avez-vous trouvé à quels besoins répond votre idée, le profil des clients qui achèteront vos produits/services, la façon dont vous envisagez de les vendre, avec quels partenaires et quelles ressources allez vous les fabriquer et les vendre ?

ÉTAPE	CONSISTANCE	POINTS À VÉRIFIER
L'étude de marché	<p>L'étude de vos clients, leurs comportements, leurs motivations, leurs freins, et critères d'achat</p> <p>L'analyse du prix psychologique : prix que le client est prêt à payer pour votre produit ou service</p> <p>L'étude de la meilleure façon de vous démarquer de vos concurrents (votre positionnement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Avez-vous trouvé des informations sur vos futurs clients (votre cible) ? ▶ Avez-vous pu les qualifier et les quantifier ? ▶ Avez-vous segmenté votre cible ? ▶ Avez-vous identifié si vous avez des prescripteurs, des acheteurs et des consommateurs ? ▶ Connaissez-vous les modalités et comportement d'achat de votre cible pour votre produit/service ? ▶ Savez-vous ce qui ferait que votre cible achèterait votre produit /service ? (leurs critères d'achats) ▶ Avez-vous interrogé votre cible sur le prix qu'elle est prête à payer pour votre produit/service ? ▶ Savez-vous qui sont vos concurrents ? Ce qu'ils proposent ? À quel prix ? ▶ Avez-vous défini votre positionnement ? ▶ Avez-vous trouvé une différenciation par-rapport à vos concurrents ?
Les ressources nécessaires	<p>Définir le processus de fabrication le plus efficace</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Avez-vous identifié vos besoins pour fabriquer, vendre, vous faire connaître, avec les éventuelles évolutions, en fonction des objectifs de vente et dans le respect de la réglementation et législation en vigueur ? ▶ Avez-vous déterminé les solutions pour répondre à ces besoins et leurs coûts ?
Le Marketing-mix	<p>La définition de vos objectifs de vente</p> <p>La définition de votre politique de communication</p> <p>La définition de votre politique de distribution</p> <p>La définition de votre politique de fidélisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Avez-vous pu vous fixer des objectifs de vente à 3 ans ? ▶ Savez-vous quelle stratégie de communication allez-vous mettre en place, avec quel phasage et quels moyens ? ▶ Savez-vous quelle stratégie de distribution/de prospection vous allez mener et comment allez-vous faire ? ▶ Si votre activité le justifie, avez-vous défini une stratégie de fidélisation de vos clients ? ▶ Savez-vous quel sera votre prix de vente ?
L'étude juridique	<p>Les critères pour bien choisir la forme juridique de son entreprise</p> <p>Les critères pour bien choisir son statut social</p> <p>Les critères pour bien choisir le régime fiscal de son entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Avez-vous défini les éléments importants dans le choix de votre structure juridique (clientèle, investissements, partenaires, objectifs du projet, phasage du projet) ? ▶ Savez-vous quels sont vos besoins en termes de protection personnelle (biens du dirigeant, santé, prévoyance, juridique, chômage, retraite) ? ▶ Avez-vous identifié le régime fiscal le plus approprié à votre situation ? ▶ Avez-vous défini la forme juridique la plus appropriée à votre situation ?

ÉTAPE	CONSISTANCE	POINTS À VÉRIFIER
La validation financière	La fixation du prix de vente L'analyse de votre rentabilité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Avez-vous mis en chiffres tous les éléments collectés pendant les phases d'étude pour les 3 premières années de l'entreprise (ventes, achats) ? ▶ Savez-vous à partir de quand l'entreprise pourra-t-elle engendrer des bénéfices ? ▶ Si l'entreprise n'atteint pas son seuil de rentabilité, avez-vous ajusté votre produit/service, votre démarche commerciale, ou votre méthode de fabrication du produit/service ?
La stratégie de financement	Définir les ressources financières les plus adaptées à vos besoins Analyser les modalités de financement du lancement de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Connaissez-vous votre seuil de rentabilité ? ▶ Avez-vous défini le temps nécessaire à l'obtention de vos premiers clients ? ▶ Avez-vous évalué les décalages entre les sorties et les entrées d'argent ? ▶ Avez-vous défini votre Besoin en Fonds de Roulement ? (BFR) ▶ Avez-vous calculé l'ensemble des besoins de votre activité ? ▶ Savez-vous quelles sont les ressources financières dont vous pouvez disposer facilement par vous-même ? ▶ Avez-vous identifié ce qu'il vous manque et comment vous pouvez le combler ?
Le prévisionnel financier	Pour savoir où vous allez et, si besoin est, obtenir un financement	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Savez-vous quand vous devriez faire des bénéfices ? (Compte de résultat) ▶ Avez-vous identifié les principaux ratios d'activité ? (Soldes Intermédiaires de Gestion) ▶ Avez-vous identifié les éventuelles difficultés de trésorerie ? (Plan de trésorerie)
Le Business Plan	Le document de présentation qui vous permet de communiquer sur votre projet et faire adhérer vos partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Avez-vous rédigé un Business Plan ? ▶ L'avez-vous fait relire par plusieurs personnes ? ▶ La lecture leur a-t-elle donné envie d'investir leurs économies dans votre entreprise ?

ÉTAPE	CONSISTANCE	POINTS À VÉRIFIER
La recherche de financement	La recherche des financeurs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Savez-vous quels sont les financeurs les plus adaptés à chacun des besoins auxquels vous ne pouvez pas subvenir vous-même ?
	La prise de contact	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Vous êtes-vous préparé à défendre votre projet devant les financeurs ? (pitch)
		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Avez-vous identifié les interlocuteurs les plus pertinents et les avez-vous contactés ?
Les formalités administratives	Immatriculer l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Avez-vous tout préparé pour réaliser les formalités nécessaires à la création de votre entreprise ?
Le démarrage de l'activité	Le passage de l'intention à l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Avez-vous réalisé votre tableau de bord de gestion/d'objectifs ?
	Mobiliser vos compétences pour piloter votre entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Avez-vous identifié des réseaux d'entrepreneurs pour échanger avec d'autres chefs d'entreprises ?
		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Avez-vous identifié les formations, tendances qu'il faudra maîtriser pour continuer à se former ?
		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faites en sorte d'anticiper les évolutions du marché, technologiques ou réglementaires pour adapter votre business.



Cette liste n'est pas exhaustive, pour plus d'informations, consultez notre site web :

www.fesmeknesinvest.ma

Rubrique "E-Business Plan"



02

DEUXIÈME PARTIE

DÉMARCHES ET FORMALITÉS DE CRÉATION D'ENTREPRISE

Vous avez mûri votre idée et vous souhaitez franchir le cap de porteur de projet afin d'entrer dans la phase de création d'entreprise. Ce guide vous expose les différentes étapes à suivre afin de réussir votre projet.

PARCOURS DU CRÉATEUR D'ENTREPRISE

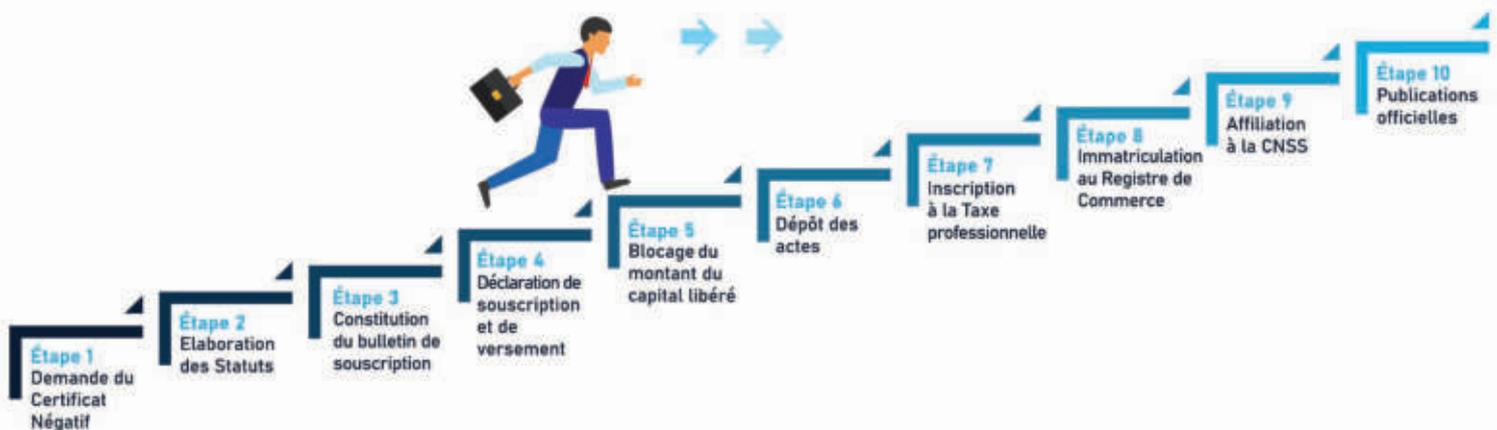
Les formalités de création d'une entreprise peuvent être accomplies auprès :

- Du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès ;
- De chaque administration/organisme qui intervient dans le processus de la création de l'entreprise.

Le processus de création diffère selon la forme de la société :

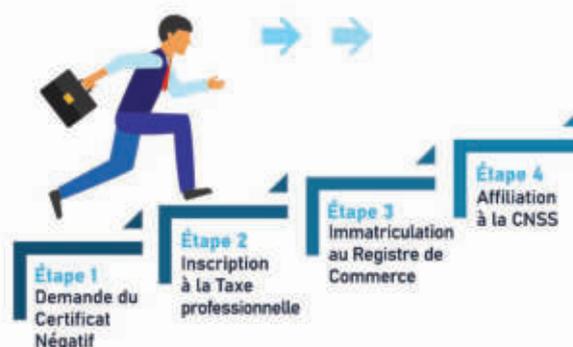
Démarches de création d'une Entreprise Personne Morale (EPM)

Les 10 principales étapes de création d'une entreprise commerciale de type personne morale peuvent être illustrées comme suit :

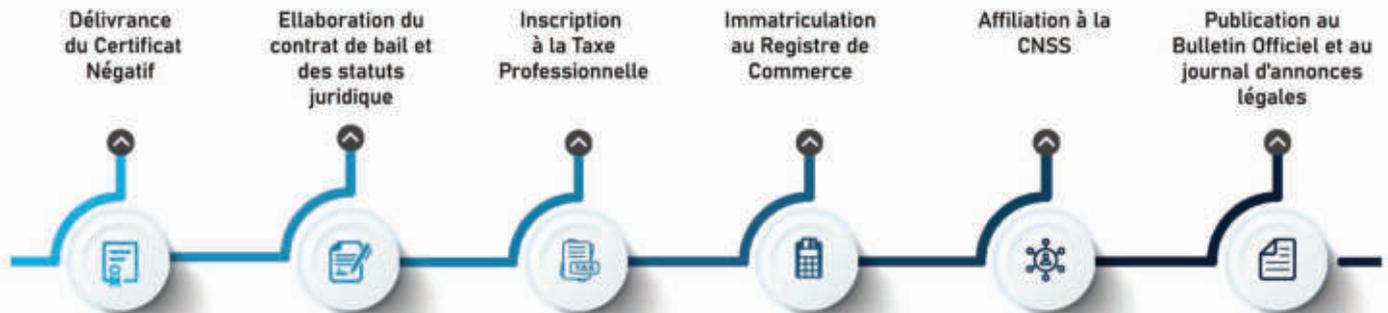


Pour la SARL : Suppression de la formalité de blocage pour les sociétés dont le capital ne dépasse pas 100 000 DH.

Démarches de création d'une Entreprise Personne Physique (EPP)



Les étapes de la création d'entreprise



Description

Il s'agit d'un document qui atteste que la dénomination, sigle ou enseigne demandé n'est pas déjà utilisé et peut être donc inscrite pour l'immatriculation au Registre du Commerce. **C'est la 1^{re} pièce nécessaire à la création d'une entreprise.** Cette formalité concerne toutes les sociétés sauf pour les entreprises individuelles qui n'optent pas pour une enseigne. Démarche à effectuer en ligne : www.directinfo.ma

Le statut est un ensemble de dispositions contractuelles, légales qui définissent les règles impersonnelles et objectives applicables à une situation juridique déterminée. Le statut peut être un acte notarié : rédigé par un notaire à la demande du client ou rédigé par les parties ou par des tiers (fiduciaire conseiller juridique, etc.).

Toutes les entreprises doivent passer par cette formalité. Cette étape de la création permet à l'entreprise de choisir son régime fiscal et d'obtenir notamment son identifiant à la taxe professionnelle.

L'immatriculation au registre du commerce constitue l'acte de naissance de l'entreprise. Le créateur peut lui-même faire cette démarche auprès du Tribunal de Première Instance (TPI) du lieu du siège social de l'entreprise et le service de légalisation.

L'affiliation à la CNSS est une obligation légale. Toute entreprise assujettie au régime de sécurité sociale doit être affiliée à la CNSS qui lui délivre dès lors un numéro d'affiliation qui vaut reconnaissance administrative de son identification, son enregistrement et son rattachement au régime.

Après l'immatriculation au registre de commerce et dans un délai n'excédant pas un mois, deux publicités sont obligatoires au journal d'annonces légales et au bulletin officiel. Toutes les entreprises sont concernées, cette formalité est assurée par :
• Journal d'Annonces Légales (AL)
• Imprimerie officielle pour Bulletin Officiel.

Forme juridique	Personne Physique					Personne Morale
Circuit guichet unique/délai	E-services de l'OMPIC (2 jours)	Guichet Unique du CRI (5,5 jours)				
Circuit normal/délai	Services de l'OMPIC (2 jours)	Les statuts peuvent être rédigés par les associés ou via un cabinet de conseil	Services des impôts provinciaux (3 jours)	Services du tribunal de commerce (10 jours)	Services de la CNSS (5 jours)	-
Acteurs		-				
Contact	www.directinfo.ma	-	www.tax.gov.ma	www.mahakim.ma	www.cnss.ma	www.sgg.gov.ma www.lejal.ma

FORMALITÉS DE CRÉATION PAR FORME JURIDIQUE

Le dépôt de votre dossier de création au niveau du CRI s'accompagne du règlement de frais dûs aux différentes administrations intervenant dans le processus de création d'entreprises.

► Les Personnes Physiques (P.P)

La PP est la forme juridique où l'entrepreneur et le patrimoine de son entreprise sont confondus et il lui incombe la responsabilité des dettes de son entreprise. Cette forme est adaptée à certaines activités qui ne nécessitent pas un capital important pour le démarrage.

Pièces à fournir	Consistance	Procédure	Coût	Nombre de copies	Observations
Certificat négatif ne dépassant pas les 90 jours à partir de sa date de délivrance	Un certificat négatif est un document qui atteste de la disponibilité du nom commercial demandé	À obtenir uniquement sur le site de l'OMPIC www.directompic.ma	162 Dh	1 copie originale + 3 copies	Facultatif (Il s'agit dans ce cas d'une enseigne)
<ul style="list-style-type: none"> ► Acte de propriété Ou ► Contrat de bail 	Le contrat d'achat ou le contrat de bail doit être, signé, légalisé et enregistré	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables, etc.). L'enregistrement peut se faire via le site : www.tax.gov.ma	Frais d'enregistrement du contrat de bail à partir de 200 Dh	03 copies	La copie originale de l'acte de propriété ou du contrat de bail ne sera pas restituée après son dépôt
Copie de la pièce d'identité	_____	_____	_____	05 copies (copie conforme + 04 copies)	_____
Paiement de la taxe judiciaire	Pour immatriculation au registre de commerce	_____	150 Dh	_____	Obligatoire
Formulaire unique	À remplir et à télécharger sur le site du CRI www.fesmeknesinvest.ma	_____	Gratuit	1 copie originale signée et légalisée + 5 copies	Signé et légalisé par l'intéressé

N.B

- Une copie du formulaire unique sera remise au créateur après l'immatriculation au registre de commerce contenant le N° d'immatriculation au RC ;
- Si la date du contrat de bail est antérieure à la date d'inscription, produire une attestation des autorités locales et une quittance d'électricité pour justifier la date de début d'activité ;
- Le contrat de bail doit être à durée déterminée avec précision de la valeur du loyer ;
- La date du début de la location ne doit pas être postérieure à la date de la création ;
- Au cas où le propriétaire n'est pas identifié auprès des services des impôts, le justificatif de propriété sera exigé ;
- Pour les activités soumises à une autorisation (pharmacien, opticien, kinésithérapeute, etc.), présenter des copies du diplôme et l'autorisation d'exercer (03 copies simples).

► La Société à Responsabilité Limitée (SARL)

La SARL est la forme juridique la plus commune pour exercer une activité commerciale à plusieurs (ou par un seul associé lorsqu'elle prend la forme d'une SARL unipersonnelle). C'est une société commerciale qui est constituée par des associés qui n'ont pas forcément la qualité de commerçant. La responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports. Elle constitue un type intermédiaire entre les sociétés de personnes et les sociétés de capitaux.



Pièces à fournir	Consistance	Procédure	Coût	Nombre de copies	Observations
Certificat négatif ne dépassant pas les 90 jours à partir de la date de délivrance	Un document qui atteste de la disponibilité du nom commercial demandé	À obtenir uniquement sur le site de l'OMPIC www.directompic.ma	162 Dh	01 copie originale + 03 copies	Obligatoire (il s'agit dans ce cas d'une dénomination commerciale)
<ul style="list-style-type: none"> ► Acte de propriété Ou ► Contrat de bail Ou ► Attestation de domiciliation auprès d'une personne morale 	Des documents attestant l'existence d'un siège social. <ul style="list-style-type: none"> ► Le contrat de bail doit être élaboré au nom de la société, signé, légalisé et enregistré ► L'attestation de domiciliation est cachetée et signée par le gérant de la société domiciliaire 	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables, etc). L'enregistrement peut se faire via le site : www.tax.gov.ma	Frais d'enregistrement du contrat de bail à partir de 200 Dh	03 copies (01 copie originale ou copie conforme + 02 copies simples)	<ul style="list-style-type: none"> ► La copie originale de l'acte de propriété ou du contrat de bail ou de l'attestation de domiciliation ne sera pas restituée après son dépôt ► En cas de domiciliation, présenter une copie du contrat de bail et de l'attestation de la taxe professionnelle de la société domiciliaire
Statuts enregistrés avec légalisation de signatures des associés	Un document juridique qui définit la forme juridique de l'entreprise, son capital, etc. Il régit la relation entre les associés.	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, Notaires, comptables, etc.) L'enregistrement peut se faire via le site : www.tax.gov.ma	Frais d'enregistrement des statuts : Gratuit	01 copie originale + 04 copies	<ul style="list-style-type: none"> ► Lorsque le gérant n'est pas nommé dans les statuts, fournir un PV enregistré avec légalisation de signature suivant le même nombre de copies que les statuts ► Le gérant ne doit être ni mineur ni fonctionnaire
Attestation de blocage	Un document attestant le blocage d'au moins le % du capital s'il dépasse 100 000 DH	À obtenir auprès de la banque	_____	1 copie originale + 02 copies	Obligatoire
Photocopie de la CIN du gérant et des associés	_____	_____	_____	Gérant(s) : 05 copies (copie conforme + 04 copies) Associé(s) : 04 copies	<ul style="list-style-type: none"> ► Pour les étrangers résidents une photocopie de la carte d'immatriculation ► Pour les étrangers non-résidents une photocopie du passeport
Paiement de la taxe judiciaire	Pour l'immatriculation au Registre de Commerce	_____	350 Dh	_____	Obligatoire
Formulaire unique	À remplir et à télécharger sur le site du CRI www.fesmeknesinvest.ma	_____	Gratuit	1 copie originale signée + 5 copies	Signé par le gérant de la société

N.B

- Si la date du contrat de bail est antérieure à la date d'inscription, produire une attestation des autorités locales et une quittance d'électricité pour justifier la date de début d'activité ;
- Le contrat de bail doit être à durée déterminée avec précision de la valeur du loyer ;
- La date du début de la location ne doit pas être postérieure à la date de la création ;
- Au cas où le propriétaire n'est pas identifié auprès des services des impôts, le justificatif de propriété sera exigé ;
- En cas de SARL-AU, il faut que ça soit mentionné dans les statuts ;
- Pour les activités soumises à une autorisation (pharmacien, opticien, kinésithérapeute, etc.), présenter des copies du diplôme et l'autorisation d'exercer (03 copies simples) ;
- Si l'un des associés est une personne morale marocaine ou étrangère, présenter le certificat d'immatriculation de ladite société (01 originale + 02 copies simples) + 03 copies des statuts ;
- En cas de procuration pour la signature des statuts, présenter 04 copies de la CIN du signataire par procuration ;
- Une copie du formulaire unique sera remise au créateur après l'immatriculation au registre de commerce contenant le N° d'immatriculation au RC.

La SNC est l'exemple type d'une société de personnes, elle est la plus ancienne des sociétés et reste assez répandue. Il s'agit d'une société que contractent deux personnes, ou un plus grand nombre. Les associés ont tous la qualité de commerçants et dépendent indéfiniment et solidairement des dettes sociales.



Pièces à fournir	Consistance	Procédure	Coût	Nombre de copies	Observations
Certificat négatif ne dépassant pas les 90 jours à partir de sa date de délivrance	Un document qui atteste de la disponibilité du nom commercial demandé	À obtenir uniquement sur le site de l'OMPIC www.directompic.ma	162 Dh	1 copie originale + 3 copies	Obligatoire
<ul style="list-style-type: none"> ► Acte de propriété Ou ► Contrat de bail Ou ► Attestation de domiciliation auprès d'une personne morale 	Des documents attestant l'existence d'un siège social <ul style="list-style-type: none"> ► Le contrat de bail doit être élaboré au nom de la société, signé, légalisé et enregistré 	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables, etc). L'enregistrement peut se faire via le site : www.tax.gov.ma	Frais d'enregistrement du contrat de bail à partir de 200 Dh	03 copies	La copie originale de l'acte de propriété ou du contrat de bail ou de l'attestation de domiciliation ne sera pas restituée après son dépôt. En cas de domiciliation, présenter une copie du contrat de bail et de l'attestation de la taxe professionnelle de la société domiciliataire. Le contrat de bail doit être rédigé au nom de la société
Statuts signés légalisés et enregistré par les associés	Un document juridique qui définit la forme juridique de l'entreprise, son activité, son capital, etc. et qui régit la relation entre les associés	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables, etc) L'enregistrement peut se faire via le site : www.tax.gov.ma	_____	01 copie originale + 04 copies	<ul style="list-style-type: none"> ► Lorsque le gérant n'est pas nommé dans les statuts, fournir un PV enregistré avec légalisation de signature suivant le même nombre de copies que les statuts ► Le gérant ne doit être ni mineur ni fonctionnaire
Photocopie de la CIN du gérant et tous les associés	_____	_____	_____	Gérant (s): 05copies Associé(s): 04copies	<ul style="list-style-type: none"> ► Pour les étrangers résidents une photocopie de la carte d'immatriculation ► Pour les étrangers non-résidents une photocopie du passeport
Paiement de la taxe judiciaire	Pour l'immatriculation au Registre de Commerce	_____	350 Dh	_____	_____
Formulaire unique	À retirer et à remplir auprès du CRI	_____	Gratuit	1 copie originale signée + 5 copies	Signé par le représentant de la société

N.B

- Si la date du contrat de bail est antérieure à la date d'inscription, produire une attestation des autorités locales et une quittance d'électricité pour justifier la date de début d'activité ;
- Le contrat de bail doit être à durée déterminée avec précision de la valeur du loyer ;
- La date du début de la location ne doit pas être postérieure à la date de la création ;
- Au cas où le propriétaire n'est pas identifié auprès des services des impôts, le justificatif de propriété sera exigé ;
- En cas de SARL-AU, il faut que ça soit mentionné dans l'attestation du Certificat Négatif et dans les statuts ;
- Pour les activités soumises à une autorisation (pharmacien, opticien, kinésithérapeute, etc.), présenter des copies du diplôme et l'autorisation d'exercer (03 copies simples) ;
- Si un des associés est une personne morale marocaine ou étrangère, présenter le certificat d'immatriculation de ladite société (01 originale + 02 copies simples) + 03 copies des statuts ;
- En cas de procuration pour la signature des statuts, présenter 04 copies de la CIN du signataire par procuration ;
- Une copie du formulaire unique sera remise au créateur après l'immatriculation au registre de commerce contenant le N° d'immatriculation au RC.

La SA est une société commerciale dans laquelle les associés, dénommés actionnaires, en raison d'un droit représenté par un titre négociable ou action. La SA se distingue par des règles de gestion particulières, relatives à la distribution des dividendes

Pièces à fournir	Consistance	Procédure	Coût	Nombre de copies	Observations
Certificat négatif ne dépassant pas les 90 jours à partir de la date de délivrance	Un document qui atteste de la disponibilité du nom commercial demandé	À obtenir uniquement sur le site de l'OMPIC www.directompic.ma	162 Dh	01 copie originale + 03 copies	Obligatoire
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Acte de propriété Ou ▶ Contrat de bail Ou ▶ Attestation de domiciliation auprès d'une personne morale 	Des documents attestant l'existence d'un siège social <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le contrat de bail doit être élaboré au nom de la société, signé, légalisé et enregistré ▶ L'attestation de domiciliation est cachetée et signée par le gérant de la société domiciliataire. 	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables, etc.). L'enregistrement se fait uniquement via le site : www.tax.gov.ma	Frais d'enregistrement du contrat de bail 200 Dh	03 copies (01 copie originale ou copie conforme + 02 copies simples)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La copie originale de l'acte de propriété ou du contrat de bail ou de l'attestation de domiciliation ne sera pas restituée après son dépôt ▶ En cas de domiciliation, présenter une copie du contrat de bail et de l'attestation de la taxe professionnelle de la société domiciliataire
Statuts enregistrés avec légalisation de signatures des associés	Un document juridique qui définit la forme juridique de l'entreprise, son activité, son capital, et qui régit la relation entre les associés	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables, etc.) L'enregistrement se fait uniquement via le site : www.tax.gov.ma	Frais d'enregistrement des statuts : Gratuit	01 copie originale + 04 copies	Lorsque le gérant n'est pas nommé dans les statuts, fournir un PV de l'AGO enregistré avec légalisation de signature qui nomme le gérant et les membres du conseil de surveillance et le (s) commissaire aux comptes avec le même nombre de copies que les statuts
Acte de nomination (président du conseil, commissaire aux comptes, administrateurs)	_____	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables, etc.) L'enregistrement se fait uniquement via le site : www.tax.gov.ma	_____	01 copie originale + 04 copies	Signé et légalisé par le gérant de la société
Attestation de blocage/ Rapport des apports en nature	Un document attestant le blocage d'au moins le % du capital	À obtenir auprès de la banque À établir par un commissaire aux comptes	_____	1 copie originale + 02 copies	Obligatoire
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Liste des souscripteurs (nombre d'actions souscrites et les sommes versées) ▶ Déclaration des souscriptions 	_____	_____	_____	1 copie originale + 02 copies	_____
Photocopie de la CIN du gérant et des associés	_____	_____	_____	Gérant(s) : 05 copies (copie conforme + 04 copies) Associé(s) : 04 copies	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour les étrangers résidents une photocopie de la carte d'immatriculation ▶ Pour les étrangers non-résidents une photocopie du passeport
Paiement de la taxe judiciaire	Pour l'immatriculation au Registre de Commerce	_____	350 Dh	_____	Obligatoire
Formulaire unique	À remplir et à télécharger sur le site du CRI www.fesmeknesinvest.ma	_____	Gratuit	1 copie originale signée et légalisée + 5 copies	Signé et légalisé par le gérant de la société

La SCA est une forme de société dans laquelle un commanditaire fournit l'essentiel des fonds mais confie la gérance de la société au commandité, qui dispose de prérogatives accrues à raison des plus grands risques encourus.

STRATEGY

Pièces à fournir	Consistance	Procédure	Coût	Nombre de copies	Observations
Certificat négatif ne dépassant pas les 90 jours à partir de la date de délivrance	Un document qui atteste de la disponibilité du nom commercial demandé	À obtenir uniquement sur le site de l'OMPIC www.directompic.ma	162 Dh	01 copie originale + 03 copies	Obligatoire
<ul style="list-style-type: none"> ► Acte de propriété Ou ► Contrat de bail Ou ► Attestation de domiciliation auprès d'une personne morale 	Des documents attestant l'existence d'un siège social. <ul style="list-style-type: none"> ► Le contrat de bail doit être élaboré au nom de la société, signé, légalisé et enregistré ► L'attestation de domiciliation est cachetée et signée par le gérant de la société domiciliataire 	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables, etc.) L'enregistrement peut se faire via le site : www.tax.gov.ma	Frais d'enregistrement du contrat de bail à partir de 200 Dh	03 copies (01 copie originale ou copie conforme + 02 copies simples)	<ul style="list-style-type: none"> ► La copie originale de l'acte de propriété ou du contrat de bail ou de l'attestation de domiciliation ne sera pas restituée après son dépôt ► En cas de domiciliation, présenter une copie du contrat de bail et de l'attestation de la taxe professionnelle de la société domiciliataire
Statuts enregistrés avec légalisation de signatures des associés	Un document juridique qui définit la forme juridique de l'entreprise, son activité, son capital, etc. et qui régit la relation entre les associés	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables, etc.) L'enregistrement peut se faire via le site : www.tax.gov.ma	Frais d'enregistrement des statuts : Gratuit	01 copie originale + 04 copies	<ul style="list-style-type: none"> ► Lorsque le gérant n'est pas nommé dans les statuts, fournir un PV de l'AGO enregistré avec légalisation de signature qui nomme le gérant et les membres du conseil de surveillance et le commissaire aux comptes avec le même nombre de copies que les statuts
Régime matrimonial pour les associés commanditaires	_____	_____	_____	Gérant : 05 copies Associés : commanditaires 04 copies	Signé et légalisé par le gérant de la société
Attestation de blocage	Un document attestant le blocage d'au moins le % du capital	À obtenir auprès de la banque	_____	1 copie originale + 02 copies	Obligatoire
<ul style="list-style-type: none"> ► Liste des souscripteurs (nombre d'actions souscrites et les sommes versées) ► Déclaration des souscriptions au bulletin des souscripteurs 	_____	_____	_____	1 copie originale + 03 copies	_____
Photocopie de la CIN du gérant et des associés	_____	_____	_____	Gérant(s) : 05 copies (copie conforme + 04 copies) Associé(s) : 04 copies	<ul style="list-style-type: none"> ► Pour les étrangers résidents une photocopie de la carte d'immatriculation ► Pour les étrangers non-résidents une photocopie du passeport
Paiement de la taxe judiciaire	Pour l'immatriculation au Registre de Commerce	_____	350 Dh	_____	Obligatoire
Formulaire unique	À remplir et à télécharger sur le site du CRI www.fesmeknesinvest.ma	_____	Gratuit	1 copie originale signée + 5 copies	Signé par le gérant de la société

La gérance libre est un contrat par lequel le propriétaire d'un fonds de commerce (ou d'un fonds artisanal) confie à une personne la gestion de son fonds. Cette dernière peut alors exploiter librement le fonds moyennant le paiement d'une redevance.



Pièces à fournir	Consistance	Procédure	Coût	Nombre de copies	Observations
Contrat de location ou de gérance libre enregistré	_____	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables...) L'enregistrement se fait uniquement via le site : www.tax.gov.ma	162 Dh	01 copie originale + 03 copies	Facultatif
<ul style="list-style-type: none"> ► Acte de propriété Ou ► Contrat de bail 	Le contrat d'achat ou Le contrat de bail doit être signé, légalisé et enregistré	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables, etc.) L'enregistrement se fait uniquement via le site : www.tax.gov.ma	Frais d'enregistrement du contrat de bail à partir de 200 Dh	03 copies	La copie originale de l'acte de propriété ou du contrat de bail ne sera pas restituée après son dépôt
Copie de la pièce d'identité	_____	_____	_____	05 copies (copie conforme+ 04 copies)	_____
Paiement de la taxe judiciaire	Pour immatriculation au registre de commerce	_____	150 Dh	_____	Obligatoire
Formulaire unique (PP)	À remplir et à télécharger sur le site du CRI www.fesmeknesinvest.ma	_____	Gratuit	1 copie originale signée + 5 copies	Signé et légalisé par l'intéressé

N.B

- Une copie du formulaire unique sera remise au créateur après l'immatriculation au registre de commerce contenant le N° d'immatriculation au RC ;
- Si la date du contrat de bail est antérieure à la date d'inscription, produire une attestation des autorités locales et une quittance d'électricité pour justifier la date de début d'activité ;
- Le contrat de bail doit être à durée déterminée avec précision de la valeur du loyer ;
- La date du début de la location ne doit pas être postérieure à la date de la création ;
- Au cas où le propriétaire n'est pas identifié auprès des services des impôts, le justificatif de propriété sera exigé ;
- Pour les activités soumises à une autorisation (pharmacien, opticien, kinésithérapeute, etc.), présenter des copies du diplôme et l'autorisation d'exercer (03 copies simples) ;
- Dans le cas d'une association de fait, produire les pièces justifiant le statut d'un commerçant selon le nombre des associés ainsi que le contrat d'association légalisé + 3 copies certifiées conformes + 2 copies simples.

Le GIE est un cadre juridique constitué entre des personnes morales, qui mettent en commun des moyens propres dans l'objectif de faciliter ou développer l'activité économique de ses membres pour améliorer et accroître ses résultats.



Pièces à fournir	Consistance	Procédure	Coût	Nombre de copies	Observations
Certificat négatif ne dépassant pas les 90 jours à partir de la date de délivrance	Un document qui atteste de la disponibilité du nom commercial demandé	À obtenir uniquement sur le site de l'OMPIC www.directompic.ma	162 Dh	01 copie originale + 03 copies	Obligatoire
<ul style="list-style-type: none"> ► Acte de propriété Ou ► Contrat de bail Ou ► Attestation de domiciliation auprès d'une personne morale 	Des documents attestant l'existence d'un siège social <ul style="list-style-type: none"> ► Le contrat de bail doit être élaboré au nom de la société, signé, légalisé et enregistré ► L'attestation de domiciliation est cachetée et signée par le gérant de la société domiciliataire 	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables, etc.) L'enregistrement peut se faire via le site : www.tax.gov.ma	Frais d'enregistrement du contrat de bail 200 Dh	03 copies (01 copie originale ou copie conforme + 02 copies simples)	<ul style="list-style-type: none"> ► La copie originale de l'acte de propriété ou du contrat de bail ou de l'attestation de domiciliation ne sera pas restituée après son dépôt ► En cas de domiciliation, présenter une copie du contrat de bail et de l'attestation de la taxe professionnelle de la société domiciliataire
Contrat de groupement enregistré avec légalisation des signatures	Un document juridique qui définit la dénomination du groupement, son objet l'entreprise, son activité, le montant et la nature des apports, etc. et qui régit la relation entre les associés	À préparer auprès des professionnels de la création (experts-comptables, notaires, comptables, etc.) L'enregistrement peut se faire via le site : www.tax.gov.ma	Frais d'enregistrement des statuts : Gratuit	01 copie originale + 04 copies	<ul style="list-style-type: none"> ► Il est publié dans le mois de sa signature, dans un journal d'annonces légales et au bulletin officiel ► Le gérant ne doit être ni mineur ni fonctionnaire
Copie de la pièce d'identité des membres d'organes d'administration, de direction ou de gestion et du contrôle des comptes	_____	_____	_____	05 copies (copie conforme + 04 copies)	<ul style="list-style-type: none"> ► Pour les étrangers résidents une photocopie de la carte d'immatriculation ► Pour les étrangers non-résidents une photocopie du passeport
Photocopie de la CIN des personnes physiques membres du groupement	_____	_____	_____	Gérant(s) : 05 copies (copie conforme + 04 copies) Associé(s) : 04 copies	<ul style="list-style-type: none"> ► Pour les étrangers résidents une photocopie de la carte d'immatriculation ► Pour les étrangers non-résidents une photocopie du passeport
<ul style="list-style-type: none"> ► Copies de la Taxe professionnelle des membres du groupement ► Copies des inscriptions (modèles 7) pour chaque personne membre du groupement ► Copie de l'annonce au journal d'annonces légales et au B.O. avant l'immatriculation 	_____	_____	_____	04 copies pour la TP et le Modèle 7 03 copies pour les annonces	En cas d'immatriculation des membres au RC
Paiement de la taxe judiciaire	Pour l'immatriculation au Registre de Commerce	_____	350 Dh	_____	Obligatoire
Formulaire unique	À remplir et à télécharger sur le site du CRI : www.fesmeknesinvest.ma	_____	Gratuit	1 copie originale signée et légalisée + 5 copies	Signé et légalisé par le représentant du groupement

N.B

- Si la date du contrat de bail est antérieure à la date d'inscription, produire une attestation des autorités locales et une quittance d'électricité pour justifier la date de début d'activité ;
- Le contrat de bail doit être à durée déterminée avec précision de la valeur du loyer et la date du début de la location ne doit pas être postérieure à la date de la création ;
- Au cas où le propriétaire n'est pas identifié auprès des services des impôts, le justificatif de propriété sera exigé ;
- Pour les activités soumises à une autorisation (pharmacien, opticien, kinésithérapeute, etc.), présenter des copies du diplôme et l'autorisation d'exercer (03 copies simples) ;
- Si un des associés est une personne morale marocaine ou étrangère, présenter le certificat d'immatriculation de ladite société (01 originale + 02 copies simples) + 03 copies des statuts ;
- En cas de procuration pour la signature des statuts, présenter 04 copies de la CIN du signataire par procuration ;
- Une copie du formulaire unique sera remise au créateur après l'immatriculation au registre de commerce contenant le N° d'immatriculation au RC.

Vous êtes éligible au statut d'Auto-entrepreneur et vous souhaitez opter pour ce régime ?
Voici la démarche à suivre :



- Obtention de la carte de l'Auto-entrepreneur après examen de votre demande dans un délai de 10 jours maximum

Vous pouvez suivre la progression de votre dossier sur le site web :

<https://rn.ae.gov.ma/>

- Renseignement du formulaire d'inscription en ligne sur le site web :

<https://rn.ae.gov.ma/>



- Demande d'existence

- Copie de la CIN ou de la carte de séjour en cours de validité

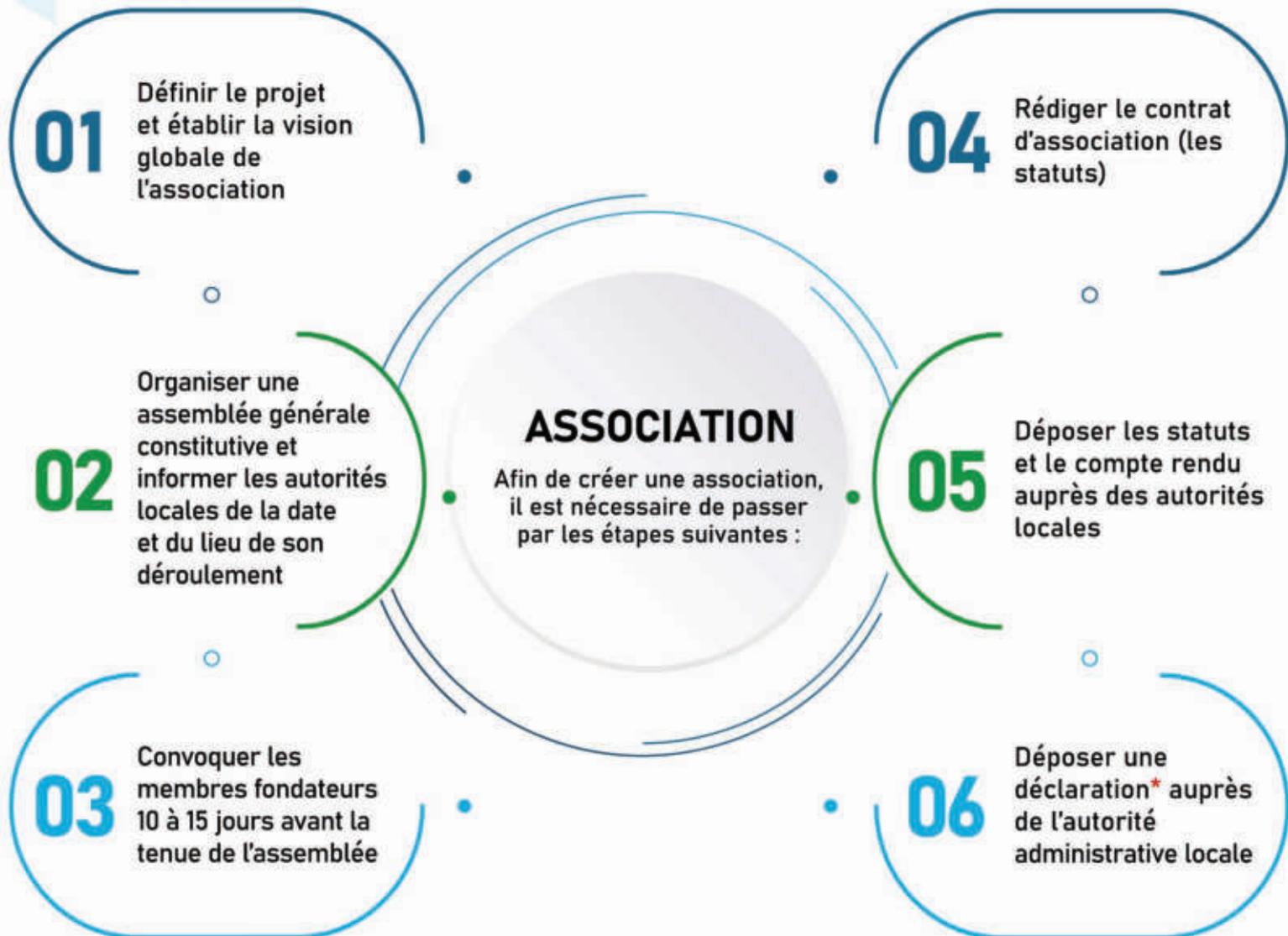
- Une photographie d'identité récente (Dimension 35mm* 45mm - Fond bleu ou gris clair)

- Le dépôt du dossier (CIN, Photo, déclaration d'existence et formulaire d'inscription) est effectué auprès d'un guichet de l'une des banques partenaires de Poste Maroc (Barid Al Maghrib)



PLUS DE DÉTAIL EN ANNEXE

Association (fondation)



* La déclaration à déposer doit comprendre :

- ▶ Une lettre de déclaration de l'association ;
- ▶ Une lettre de domiciliation ;
- ▶ Les statuts de l'association.



COOPÉRATIVE

Étapes de création d'une coopérative :

01 Demande de validation de la dénomination auprès de l'Office de développement de la coopération⁽¹⁾

02 Signature des statuts de la part de l'ensemble des membres de la coopérative

03 Souscription du capital et libération d'au moins ¼ de la valeur des apports en numéraire

04 Évaluation des apports en nature et libération des apports

05 Dépôt du dossier de création⁽²⁾ auprès de l'autorité administrative locale en contrepartie d'un reçu

06 Immatriculation de la coopérative au registre des coopératives⁽³⁾

SUCCESSALE

Documents nécessaires à la création d'une succursale :

01 Certificat négatif

02 Acte de propriété, contrat de bail enregistré ou reçu de loyer légalisé ou attestation de domiciliation

03 PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire portant création de la succursale et désignation du gérant

04 Copie de la pièce d'identité ou du passeport pour les étrangers gérants

05 Attestation d'inscription «modèle n°7» délivrée par le Secrétaire Greffier où est situé le siège social de la société mère

06 Déclaration de conformité et formulaire unique dûment rempli à retirer auprès du CRI

⁽¹⁾ La demande est disponible sur le site : <http://www.odco.gov.ma>

⁽²⁾ Le dossier comprend l'attestation de validation de la dénomination, le reçu délivré par les autorités locales, les statuts, la liste des membres et le nombre de parts souscrites et le capital libéré, une copie de CIN de chaque membre, une copie de CIN des organes de gestion, une attestation du capital libéré délivrée par la banque et le rapport d'évaluation si nécessaire.

⁽³⁾ L'immatriculation est effectuée auprès du Tribunal de Première Instance (TPI) via une demande fournie en 3 exemplaires et les documents du dossier précités.



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès



03

ANNEXES



GLOSSAIRE DE L'ENTREPRENEUR

Terminologie	Définition
Analyse SWOT	Outil de stratégie d'entreprise permettant de déterminer les options offertes dans un domaine d'activité stratégique. Il vise à préciser les objectifs de l'entreprise ou du projet et à identifier les facteurs internes et externes favorables et défavorables à leur réalisation
Fonds de Roulement	Ressources à moyen et long terme dont l'entreprise dispose pour financer son activité (capitaux permanents – actifs immobilisés)
Besoin en Fond de Roulement (BFR)	Indicateur financier qui désigne la santé financière de l'entreprise (c'est la capacité de l'entreprise à financer par elle-même en interne son cycle d'exploitation sans avoir recours aux financements externes)
Business Plan	Document qui définit les objectifs et les modalités d'un projet à caractère commercial, généralement la mise sur le marché d'un nouveau produit et/ou service. Le plan d'affaire aborde les aspects marketing, techniques, économiques, financiers, juridiques (propriété industrielle) et commerciaux
Cash-Flow	Ensemble des flux de trésorerie générés par les activités de l'entreprise, il mesure la capacité de l'entreprise à financer son développement à partir de son exploitation
Chiffre d'affaires (CA)	Somme des ventes de biens ou de services d'une entreprise. Il est égal au montant (hors taxes) de l'ensemble des transactions réalisées par l'entreprise avec des tiers dans le cadre de son activité normale et courante. Sa formule : chiffre d'affaires = prix de vente x quantités vendues
Entrepreneuriat	Capacité de concrétiser une idée, de se mettre en projet, ce qui peut mener, entre autres, à la création d'une entreprise dont la conséquence première est la création de valeur (richesse, emploi)
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	Ressources créées par l'entreprise (indépendamment de l'amortissement, des produits financiers et charges financières ou des événements exceptionnels)
Immobilisation	Bien corporel ou incorporel de nature durable. Les immobilisations sont possédées ou acquises par achat. Les immobilisations ne comprennent pas les stocks de biens matériels détenus à des fins de distribution, ni les pièces de rechange, ni les biens consommables.
Innovation	Amélioration radicale d'un produit, d'un service, d'un procédé ou d'une de leurs composantes. L'innovation se distingue d'une découverte dans la mesure où elle s'inscrit dans la perspective d'une application immédiate, le plus souvent à visée économique. L'innovation se distingue aussi de l'invention. Celle-ci n'est une innovation que si le produit à laquelle elle donne naissance rencontre un succès commercial
Management du projet	Combinaison de la direction de projet et de la gestion de projet
Marge brute	Ensemble des gains réalisés sur une période donnée (la différence entre le prix de vente et le coût de revient)
Brainstorming	Technique d'animation permettant de générer de nouvelles idées (solliciter la pensée créative des participants)
Processus	Ensemble des procédures d'activité qui transforment des éléments d'entrée en éléments de sortie
Projet	Processus unique qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées, comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des contraintes de délais, de coûts et de ressources
Risque	Événement à venir, incertain, dommageable pour le projet (il est susceptible d'en affecter l'objectif) et dont on est capable d'estimer la probabilité d'apparition et la gravité des conséquences



01- Qui est l'Auto-entrepreneur ?

Le statut est approprié pour...

Toute personne physique, travaillant pour son propre compte et dont le chiffre d'affaires encaissé ne dépasse pas les limites suivantes :

- ▶ 500 000 DH pour les activités industrielles, commerciales ou artisanales
- ▶ 200 000 DH pour les prestations de services



... et ne l'est pas pour les cas suivants :

- ▶ Une activité devant employer des salariés
- ▶ Une activité dont le chiffre d'affaires dépasse les limites prévues par le texte de la loi
- ▶ Le statut ne peut se substituer aux autorisations ou obligations réglementaires liées aux métiers (tourisme, transport, restauration, commerce, etc.)



المقاول الذاتي
Auto-entrepreneur

N.B

Le statut ne peut être un justificatif pour l'obtention d'un séjour prolongé pour les étrangers

02- Quels sont ses avantages ?

Depuis le **1er Janvier 2019**, des changements ont été appliqués sur le Statut de l'Auto-entrepreneur :

▶ Réduction de taux des impôts pour les Auto-entrepreneurs

L'impôt sur chiffre d'affaire a été réduit de 50% pour tous les secteurs, soit :

- ✓ 1% (au lieu de 2%) pour les prestataires de services
- ✓ 0.5% (au lieu de 1%) pour les activités industrielles, artisanales et commerciales

▶ La baisse du minimum du montant des sanctions pour les Auto-entrepreneurs

Le minimum des majorations a passé de 500 DH à 100 DH, cette majoration est appliquée :

- ✓ En cas de défaut ou de retard dans le dépôt de la déclaration du chiffre d'affaires par l'Auto-entrepreneur
- ✓ En cas de déclaration incomplète ou insuffisante, lorsque les éléments manquants ou discordants n'ont pas d'incidence sur la base de l'impôt ou sur son recouvrement



Procédure de création/radiation simplifiée

Toutes vos démarches administratives en quelques minutes



Interlocuteur unique

Le réseau des agences bancaires partenaires de Poste Maroc est à votre disposition



Possibilité d'exercice de l'activité à domicile

Plus besoin d'avoir un local professionnel pour créer votre entreprise.



Fiscalité réduite

0,5% du CA pour les activités industrielles, commerciales et artisanales.
1% pour les prestations de services



Pas de chiffre d'affaires, pas d'impôt sur le revenu

Si vous ne réalisez pas de chiffre d'affaires pendant l'année d'inscription, vous n'aurez pas à payer l'impôt sur le revenu (avec obligation de déclaration)



Possibilité de facturation

Vous pouvez désormais facturer vos prestations à vos clients



Dispense de tenue de comptabilité

Plus besoin de présenter votre bilan comptable à l'administration fiscale

Consultez la liste des « activités exclues » et la liste des « activités éligibles » définie par le décret N° 2-15-303 du 30/12/15 publié au BO n°6432 du 21/01/16 en scannant les codes ci-dessous :

Liste des activités exclues



Scan me

Liste des activités éligibles



Scan me

Commerce



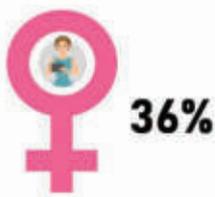
Services



Industrie



Artisanat



54%
Sont des jeunes entre 15 et 34 ans



50%
Exercent leurs activités à domicile

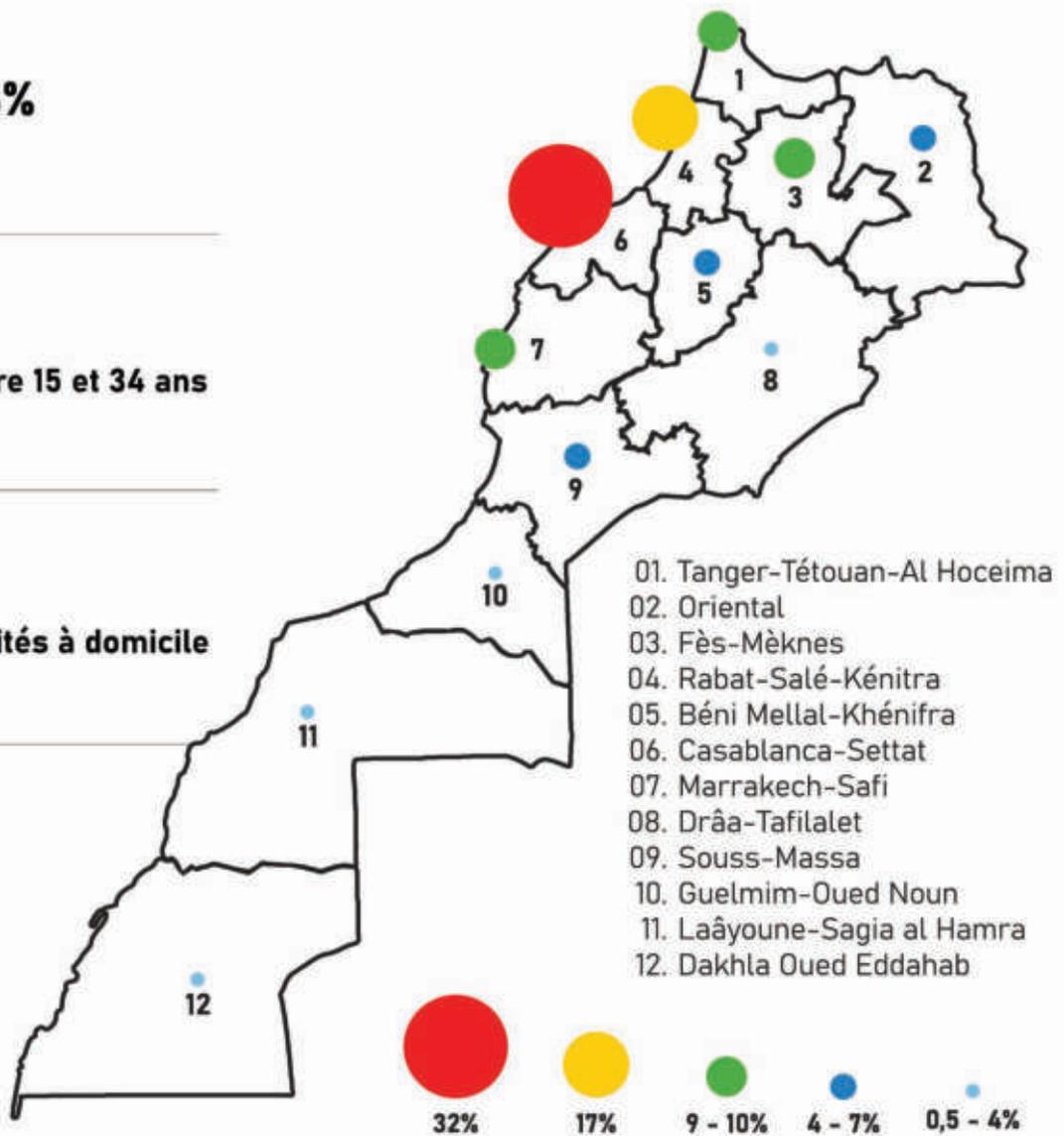
Périodicité de l'activité



84%
Permanente



16%
Saisonnière



S'inscrire en ligne



Scan me

<https://rn.ae.gov.ma/registration>



Ou contacter l'une des agences bancaires des réseaux partenaires suivants :



**BANQUE
POPULAIRE**



▶ Une fois inscrit, l'Auto-entrepreneur est reconnu à travers...

- ▶ L'Identifiant Commun de l'Entreprise (ICE), qui est son numéro de RNAE
- ▶ L'identifiant fiscal auprès de la Direction Générale des Impôts (DGI)
- ▶ Le numéro d'identification à la taxe professionnelle

▶ La carte

- ▶ Justifie la qualité d'Auto-entrepreneur en tant qu'agent économique



Questions et réclamations



08 02.00.00.05

المقاول الذاتي
المقاول الذاتي
Auto-entrepreneur

ACTIVITÉS EXCLUES

• Architectes	• Métreurs-vérificateurs
• Imprimeurs	• Experts comptables
• Assureurs	• Médecins
• Libraires	• Exploitants d'auto-école
• Avocats	• Notaires
• Lotisseurs et promoteurs immobiliers	• Exploitants de salles de cinéma
• Changeurs de monnaies	• Prestataires de services liés à l'organisation des fêtes et réceptions
• Loueurs d'avions ou d'hélicoptères	• Exploitants de cliniques
• Chirurgiens	• Pharmaciens
• Mandataires négociants	• Exploitants de laboratoire d'analyses médicales
• Chirurgiens dentistes	• Opticiens et lunetiers
• Marchands de biens immobiliers	• Exploitants d'école d'enseignement privé
• Commissaires aux comptes	• Radiologues
• Marchands en détail d'orfèvrerie, bijouterie et joaillerie	• Géomètres
• Commissionnaires en marchandises	• Tenants un bureau d'études
• Marchands en gros d'orfèvrerie, bijouterie et joaillerie	• Hôteliers
• Comptables	• Transitaires en douane
• Marchands exportateurs	• Huissiers de justice
• Débitants de tabac	• Topographes
• Marchands importateurs	• Vétérinaires
• Editeurs	



01- Qui est l'Etudiant-Entrepreneur ?

Initié par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le SNEE vise à soutenir et accompagner les étudiants qui souhaitent expérimenter le parcours de la création d'entreprise.

Il s'adresse aux étudiants inscrits en dernière année de formation dans un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur public ou un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État.

L'étudiant **postule en ligne** via un dossier de candidature unique et standardisé à l'échelle nationale sur le portail : www.projet-saleem.org



02- Services délivrés dans le cadre du SNEE

Le SNEE permet aux étudiants d'avoir accès aux services suivants :

- Une formation à l'entrepreneuriat et à la gestion adaptée au profil de chaque étudiant, orientée vers la construction d'un projet entrepreneurial sous forme d'ateliers, séminaires, mentorat, MOOCs, etc ;
- Un accompagnement par un enseignant de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit et par un référent externe du milieu socio-économique (entrepreneur, professionnel, réseaux d'accompagnement et de financement, etc.) ;
- Un accès à l'espace de coworking inter-établissement ou d'un autre partenaire pour favoriser la mise en réseau des Étudiants-Entrepreneurs dans leur diversité et l'accès à des services d'expertises (Cité de l'Innovation, Dar Al Moukawil, les établissements de l'USMBA ...)
- La possibilité de comptabilisation du projet entrepreneurial dans les crédits de la formation initiale. A ce titre, le projet entrepreneurial peut se substituer au stage, au projet de fin d'études, à certains modules, lorsque les responsables des filières dont l'étudiant est inscrit donnent leur accord ;
- Tout autre service qui pourrait être mobilisé par l'Université et ses partenaires pour l'encouragement et l'accompagnement des projets entrepreneuriaux des étudiants (certification des compétences entrepreneuriales, compétitions régionales, nationales ou internationales, accès aux programmes d'appui à la création d'entreprise, etc.).





PARTENAIRES



مركز المقاولات الصغرى التضامنية
Centre Des Très Petites Entreprises Solidaires



ROYAUME DU MAROC - ENTRAIDE NATIONALE



المملكة المغربية
التعاون الوطني
KINGDOM OF MOROCCO - NATIONAL MUTUAL AID





CONTACTS UTILES

Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès

- Siège social Fès : 45, Rue Taha Houssein, Fès ;
Guichet unique de la création d'entreprise : Place de la Résistance, Angle Bd. My. Youssef et Allal El Fassi – Fès.
Téléphone : 00 212 (0) 535 65 20 57
Fax : 00 212 (0) 535 65 20 16
Email : info@fesmeknesinvest.ma / oharakat@fesmeknesinvest.ma
- Antenne Meknès : BP S37 Meknès principale, Avenue Okba Bnou Nafii, Hamria, 50000 Meknès
Téléphone : 00 212 (0) 535 52 12 43
Fax : 00 212 (0) 535 51 39 22

Bank Al Maghrib

Place Florence BP 2177
Service Etudes & Renseignements
Téléphone : 00 212 (0) 535 94 95 85
Email : h.kawkabi@bkam.ma

Guichet Régionaux d'accompagnement de l'OFPPT

- Fès : Rte Imouzer Km 2, 30 000
- Meknès : Centre mixte Sidi Baba TeltFhoul, 50 000
- Taza : ISTA TAZA Rte d'Oujda, 35 000
- Sefrou : ISTA Sefrou, Hay Ben Seffar, 31 000

Antenne régionale de la Caisse Centrale de Garantie

Centre d'Affaires de Fès : Tour RMA Watanya 45, Avenue Hassan II 3^{ème} étage
Téléphone : 00 212 (0) 535 94 44 30
Fax : 00 212 (0) 535 94 44 30
Email : b.agharbi@ccg.ma



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès



بنك المغرب
BANK AL MAGHRIB



OFPPT



البنك المركزي
Caisse Centrale de Garantie



Structure régionale de la CGEM

- Fès-Taza : Avenue Hassan II – Tour Al Watanya 8^{ème} étage – Appt N° 801 – 30 000, Fès
Téléphone : +212(0) 5 35 94 08 64
Fax : +212(0) 5 35 94 08 69 -
Email : cgemcentrenord@cgem.ma
- Meknès-Ifrane : 14 rue Echouhada – Ville Nouvelle – 50 000, Meknès
Email : cgemtafilalet@cgem.ma
Site web : www.cgem.ma

Liste des Agences et Antennes Régionales d'accompagnement de L'ANAPEC

- ANAPEC Direction Régionale Centre Nord FES : Avenue Mohammed Slaoui, Résidence Bureaux Hadika en face du jardin Lala Mina Immeuble N°55, 4^{ème} étage – Ville nouvelle, Fès
Téléphone : 00 212 (0) 535 650 073
Fax : 00 212 (0) 535 944 635
- ANAPEC Meknès – Agence Régionale : Rue Kiffa Immeuble Hakim Ville Nouvelle, Meknès
Téléphone : 00 212 (0) 535 521 017
Fax : 00 212 (0) 535 523 671
- ANAPEC Meknès : Rue Kiffa Immeuble Hakim Ville Nouvelle, Meknès
Téléphone : 00 212 (0) 535 403 754
- ANAPEC Fès : Avenue Mohammed Slaoui, Résidence Bureaux Hadika en face du jardin Lala Mina Immeuble N°55, RC – Ville nouvelle, Fès
Téléphone : 00 212 (0) 535 944 639 – 00 212 (0) 535 944 839 – 00 212 (0) 535 651 745 – 00 212 (0) 535 635 317
Fax : 00 212 (0) 535 944 640
- ANAPEC Missour : Avenue Hassan II Centre Missour Immeuble Bou Aâbidi, Missour
Téléphone : 00 212 (0) 535 585 022
Fax : 00 212 (0) 535 684 555
- ANAPEC Azrou : Boulevard Mohammed V, Azrou
Téléphone : 00 212 (0) 535 364 272
Fax : 00 212 (0) 535 560 395
- ANAPEC Taounate : Route de Fès, Demna, Taounate
Téléphone : 00 212 (0) 535 687 062
Fax : 00 212 (0) 535 687 062
- ANAPEC Taza : Avenue Kassou Meah, Résidence Draa Louz, Taza
Téléphone : 00 212 (0) 535 284 841 – 00 212 (0) 535 285 655
Fax : 00 212 (0) 535 284 841





Chambre d'Artisanat

Adresse : N°2, Résidence du raid, Shakib Arslan, Boîte postale 2030,M.J – Fès
Téléphone : 00 212 (0) 535 651 758 – 00 212 (0) 535 654 069 – 00 212 (0) 535 940 371
Fax : 00 212 (0) 535 650 640



Chambre d'Agriculture

- Siège Meknès : Place Abdelaziz Ben Driss, ville nouvelle, Meknès
Téléphone : 00 212 (0) 535 522 070
Fax : 00 212 (0) 535 510 999
- Annexe Fès : Avenue Palestine ville nouvelle, Fès
Téléphone : 00 212 (0) 535 942 475
Fax : 00 212 (0) 535 942 475
- Annexe Missour : Avenue Mohamed IV, Missour
Province Boulemane.
Téléphone : 00 212 (0) 535 684 926
Fax : 00 212 (0) 535 684 926
- Annexe Taza : Avenue ElHassan II, Taza
Téléphone : 00 212 (0) 535 672 447
Fax : 00 212 (0) 535 673 084
- Annexe Taounate : Hay Oulad Said B.P 116, Taounate
Téléphone : 00 212 (0) 535 627 757
Fax : 00 212 (0) 535 688 295



Chambre de Commerce d'Industrie et de Services

- Siège : Bd Abdellah Chefchaouni, 30 000, Fès
Téléphone : 00 212 (0) 535 623 183
- Annexe Meknès : Place Abdelaziz Ben Driss, 50000, Meknès
Téléphone : 00 212 (0) 535 510 937
- Annexe Taza : Boulevard Hassan II, 35000, Taza
Téléphone : 00 212 (0) 535 673 583
- Annexe El Hajeb : Boulevard Hassan 2, Hajeb bas, El Hajeb
Téléphone : 00 212 (0) 535 541 563



المديرية العامة للضرائب
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

DGI

Direction Régionale des Impôts de Fès : Rue de Soudan, B.P. A43, Fès

Téléphone : 00 212 (0) 535 623 356

Fax : 00 212 (0) 535 626 111



Tribunal de Commerce

Fès : Rue Abi Alaa Al Maârri, Fès

Téléphone : 00 212 (0) 535 733 289

Fax : 00 212 (0) 535 626 111



CNSS

- Direction Régionale – Fès- Saiss : 13, Rue Qatar ville Nouvelle, Fès
Téléphone : 00 212 (0) 535 949 100 – 00 212 (0) 535 949 101
- Agence Fès Sidi Brahim : N° 2 Bd Al Kiraouane, Narjiss A Route de Sefrou, Fès
- Agence Fès Agdal : 13, Rue Qatar ville nouvelle 30 000, Fès
Téléphone : 00 212 (0) 535 654 590
- Agence Fès Moulay El Kamel : Angle Avenue Lalla Amina et rue Med Abdou (près du Champ de Course), 30 000, Fès
- Agence Taza : Place BirAnzarane, route de Fès BP 538, 35 000, Taza
- Direction Régionale – Meknès Tafilalet : N°12, Rue Amir Abdelkader Ville Nouvelle, Meknès
Téléphone : 00 212 (0) 535 404 230
Fax : 00 212 (0) 522 418 100
- Agence Meknès ISMAILIA : N°13, Bd Mohamed 6 Résidence Al Marwa, Meknès Ismailia 50050
Téléphone : 00 212 (0) 538 903 851 – 00 212 (0) 538 903 857
Fax : 00 212 (0) 522 418 313
- Agence Azrou : 51, Avenue Hassan II – Ahadaf, Azrou
Téléphone : 00 212 (0) 608 890 733 / 00 212 (0) 608 890 746
Fax : 00 212 (0) 522 418 106



Délégation Régionale de la Formation Professionnelle du Centre Nord- Fès

Adresse : Hay Al Adarissa - Route Ain Smen, BP 2126 Poste Principale, Fès

Téléphone : 00 212 (0) 679 997 000 – 00 212 (0) 535 611 959

Email : drfpfes@gmail.com



Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

Cité de l'Innovation de Fès : Route d'Immouzer, B.P 2626, Fès
Téléphone : 00 212 (0) 535 609 660 - 00 212 (0) 535 609 661
Site web : www.usmba.ac.ma/citt/



Université Euro-Méditerranéenne de Fès

Annexe Fès : BP 51, Fès principale
Téléphone : 00 212 (0) 538 909 000
Email : contact@ueuromed.org

Annexe Rabat : Avenue Annakhil, Secteur 6 Imm 3, Appt. 4, Hay Riad 10 100, Rabat
Téléphone : 00 212 (0) 537 710 691
Fax : 00 212 (0) 537 716 040
Site web : www.ueuromed.org



Université Moulay Ismail

Adresse : Présidence UMI, Marjane 2, BP:298, Meknès
Téléphone : 00 212 (0) 535 467 306 - 00 212 (0) 535 467 307
Fax : 00 212 (0) 535 467 305
E-mail : presidence@umi.ac.ma



Université Al Akhawayn

Adresse : BP 104 Hassan II Avenue, 53000, Ifrane
Téléphone : 00 212 (0) 535 86 20 00
Site web : www.aui.ma



OBSERVATOIRES

Observatoire de l'Entrepreneuriat

- Site web : <https://bit.ly/3ysbUXV>

Observatoire marocain de la TPME

- Chargée de presse : Mme Sara El Hanafi
- E-mail : s.elhanafi@omtpme.ma
- Adresse : Succursale de Bank Al-Maghrif / 115 Boulevard de Paris, Casablanca

Observatoire de la Franchise

- Site web : www.observatoiredefracanchise.ma

Observatoire du Tourisme

- Site web : <http://www.observatoiredutourisme.ma/>

Observatoire Marocain de l'Industrie

- Site web : <http://www.data.gov.ma/data/fr/dataset/industrie-selon-les-regions-l-observatoire-marocain-de-l-industrie>



BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
	AGOURAI	AVENUE HASSAN II QUARTIER ADMINISTRATIF 51050 AGOURAI	05 35 43 00 18
	AIN AICHA	BOULEVARD MOHAMED V QUARTIER ADMINISTRATIF AIN AICHA 34252	05 35 76 90 11
	AIN CHEGGAG	CENTRE RURAL AÏN CHEGGAG 31052 SEFROU	05 35 66 50 40
	AIN JEMAA	CENTRE AIN JEMAA 50050 MEKNES	05 35 51 42 16
	AIN LEUH	AIN LOUH QUARTIER ADMINISTRATIF 53050 IFRANE	05 35 56 90 95
	AIN MADIOUNA	CENTRE RURAL AIN MADIOUNA QUARTIER ADMINISTRATIF OULED ABDELLAH 34003 TAOUNATE	05 35 72 20 66
	AIN TAOUJDATE	AVENUE ALLAL BEN ABDELLAH QUARTIER ADMINISTRATIF 51100 AIN TAOUJDATE	05 35 44 00 05
	AIT HAMZA	CENTRE AIT HAMZA	05 35 58 17 01
	AKNOUL	CENTRE RURAL AKNOUL 35054 AKNOUL	05 35 27 70 49
	ALMIS GUIGOU	CENTRE ALMIS GUIGOU Q.COMMERCIAL 33053 BOULEMANE	05 35 36 25 19
	ARBAE BENI FTAH	CENTRE RURAL BNI FTAH 35002 TAZA	05 35 21 88 52
	AZROU	BD HASSAN II PAM AHADAF 53105 AZROU PRINCE HÉRITIER SIDI MOHAMED QUARTIER ADMINISTRATIF 53100 AZROU	05 35 56 41 31 05 35 56 20 65
	AZZABA	CENTRE RURAL AZZABA 31002 SEFROU	05 35 97 00 53
	BAB EL MROUJ	CENTRE RURAL BAB EL MROUJ	05 35 28 02 38
	BAB MARZOUKA	CENTRE RURAL BAB MARZOUKA 35004 TAZA	05 35 21 88 50
	BENI LENNT	CENTRE RURAL BNI LENT 35005 TAZA	05 35 28 02 59
	BHALIL	RUE ABDELAZIZ BEN DRISS MSILA 31102 BHALIL	05 35 69 20 18
	BIR TAMTAM	CENTRE RURAL BIR TAM TAM 31152 SEFROU	05 35 97 60 99
	BNI KORRA	BNI KORRA CENTRE	05 35 68 87 03
	BNI OULID	BNI OULID CENTRE	05 35 97 30 22
	BOUAROUS	SEBT SMARA CENTRE	05 35 97 78 65
	BOUFEKRANE	RUE ZELAKA CENTRE BOUFAKRANE 50300	05 35 43 60 23
	BOUHOUDA	RUE DU COLLEGE QUARTIER ADMINISTRATIF SEBT METIOUA BOUHOUDA	05 35 72 72 07
	BOULEMANE	34006 TAOUNATE	05 35 58 42 14
	BOURED	AVENUE HASSAN II CENTRE 33003 BOULEMANE	05 35 67 08 00
	BOUZEMLANE	CENTRE RURAL BOURD 35053 TAZA	05 35 67 71 47
	EL ADERJ	CENTRE RURAL EL ADREJ 31003 SEFROU	05 35 72 50 94
	EL HAJ KADDOUR	CENTRE HAJ KADDOUR 50100 MEKNES	05 35 30 01 61
	EL HAJEB	AV DES FAR PLACE D'ARME EL HAJEB 51000 EL HAJEB AV HASSAN 2 EL HAJEB 51000 EL HAJEB AVENUE MOHAMED V EL HAJEB HAUT 51000 EL HAJEB	05 35 54 38 16 05 35 54 12 26 05 35 54 30 80





BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
	EL MENZEL	CENTRE EL MENZEL Q. ADMINISTRATIF 31203 EL MENZEL	05 35 66 70 71
	EL MERS	CENTRE EL MERS	05 35 59 03 39
	ENJIL	CENTRE ENJIL IKHATAREN 33002 BOULEMANE	05 35 59 04 73
	FES	105 LOT OUIAM, HAY AL BARAKA, ROUTE HAY MASSIRA FES 13 LOT MABROUKA ZOUAGHA FES 2 AVENUE MOULAY ISMAIL MARINIYNE 30005 FES 33 RAHBAT AL KAISS EL KARAOUYINE 30202 FES 53 YOUSSEF BEN TACHEFINE BAB EL KHOUKHA FEKHARINE 30203 FES 93 RUE BOULBOUL HAY TAREK 2 AV MOULAY RCHID ROUTE SEFROU FÈS ZOHOUR 30014 FES AV RAHMA HAY AL QODS BD. YOUSSEF BEN TACHEFINE RUE N° 4 AÏN KADOUSS 30102 FES JNANE TOUAZA SIDI BOUJIDA 30204 FES LOT SOUNDOUSS HAY OUED FÈS HAY OUED FÈS 30105 FES PLACE 11 JANVIER JNANE LAHRICHI 30106 FES RUE ABDELKBIR EL FASSI ADARISSA ADARISSA 30002 FES RUE DE PALESTINE N °9 30033 FES RUE DU LYCÉE BENSOUDA 30103 FES RUE JOULANE ET OMAR BENJELLOUN PLACE ALLAL FASSI ATLAS 30003 FES RUE N°1 LOTISSEMENT D'ETATN°1 DHAR LAKHMIS HAY BENSLIMANE 30024 FES 1 RUE ISESCO PLACE ISTIQLAL PLACE ISTIQLAL 30206 FES 44 BLED DIOURI AIN LAAROUISS (LOUIZATE) 30025 FES 77 RUE 1 HAY NAJAH SIDI BRAHIM 30006 FES AVENUE HASSAN II ANGLE MOHAMED V FÈS DAR DBIBAGH FÈS DAR DBIBAGH 30013 FES AVENUE RAHMA N°107 HAY NARJIS 30026 FES CASERNE FORCE AUXILIAIRE DHAR MAHRAZ FES GARE ONCF, AV LES ALMOHADES, 30036 FES N° 36, LOTISSEMENT OUAFAA, ROUTE SEFROU, FES RESIDENCE DALILA, DOUHA FES RUE LALLA SOUKAINA 30032 FES RUE OUM RABIE DOKKARAT DOKKARAT 30004 FES	05 35 68 15 30 05 35 74 84 70 05 35 62 25 00 05 35 63 33 00 05 35 76 39 86 05 35 60 63 55 05 36 61 49 29 05 35 61 43 66 05 35 63 11 17 05 35 64 86 83 05 35 70 02 23 05 35 75 69 77 05 35 61 17 87 05 35 94 43 31 05 35 65 55 00 05 35 64 17 72 05 35 75 61 83 05 35 63 31 00 05 35 76 46 01 05 35 64 06 43 05 35 94 91 94 05 35 61 51 82 05 35 62 10 56 05 35 65 06 02 05 35 74 21 44 05 35 65 50 36 05 35 96 28 27
	HAD MSILA	CENTRE RURAL MSILA 35152 TAZA	05 35 28 02 17
	HAD OULAD ZBAIR	CENTRE RURAL HAD OULAD ZBAIR 35042 TAZA	05 35 20 41 38
	IFRANE	AVENUE LA MARCHÉ VERTE HAY RYAD 53000 IFRANE UNIVERSITÉ AL AKHAWAYNE 53000 IFRANE	05 35 56 60 74 05 35 56 72 41
	IMMOUZZER IDA OUTANANE	IMMOUZZER CENTRE PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE	05 28 21 89 02
	IMOUZZER KANDAR	BD HASSAN II QUARTIER ADMINISTRATIF 31252 IMOUZZER KANDAR	05 35 66 32 01
	IMOUZZER MARMOUCHA	QUARTIER COMMERCIAL CENTRE IMOUZZER MARMOUCHA AIT AL MANE	05 35 59 00 39
	KAHF EL RHAR	33152 BOULEMANE	05 35 21 82 84
	KARIA BA MOHAMED	CENTRE RURAL KAHF EK RHAR	05 35 62 84 06
	KHLALFA	QUARTIER ADMINISTRATIF 34052 KARIA BA MOHAMED	05 35 72 72 05
	KSABI	SOUK LATNINE KHLALFA 34002 TAOUNATE	05 35 58 13 12
	MATMATA	KSABI CENTRE	05 35 67 70 12
	MEKNASSA ACHARQIA	CENTRE RURAL MATMATA 35203 TAZA	05 35 28 35 12
	MEKNES	805 QUARTIER AGDAL 50000 MEKNES AV,BIRANZARANE HAY SAADA,SIDI BOUZEKRI 50006 MEKNÈS BD BIR ANZARANE 50000 MEKNES BD EL MASSIRA OUISLANE 50009 MEKNES BD HAJ M'HAMED BEN CHAKROUNE 50013 MEKNES BD MAARAKAT LEHRI MEKNÈS 50000 MEKNES BOUSTANE 1 BOUTIQUE 1234 OUISLANE MEKNES IM MABROUKA LOT RIZANA RTE AGOURAI 50015 MEKNES IMMEUBLE N°47, LOTISSEMENT KORTOBA,50000 MEKNÈS LOT 1961,MARJANE II,MEKNÈS	05 35 55 99 72 05 35 55 15 12 05 35 40 19 80 05 35 54 90 12 05 35 50 19 21 05 35 55 27 17 05 35 54 89 21 05 35 46 62 52 05 35 46 68 33 05 35 46 62 80





BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
	MEKNES	LOTISSEMENT FATIHA 50008 MEKNES LOTISSEMENT RATIBA JBABRA, BD MOHAMED BEN AHMED DIGHOUSI ZITOUNE N° 177, AVENU EL WIFAK, AL FARISSIA 50045 MEKNES PLACE ISTIQLAL HAMRIA VILLE NOUVELLE 50000 MEKNES ROUTE DE RABAT TOULAL 50006 MEKNES RTE EL HAJ KADDOUR 50000 MEKNES RUE ABDELLAH CHEFCHAOUNI BÉNI M'HAMED 50003 MEKNES RUE DAR SMEN MEDINA 50004 MEKNES RUE ESSAADIYINE BASSATINE 50002 MEKNES RUE KHALID BEN EL OUALID BORJ MY OMAR 50008 MEKNES RUE N° 16 OUJEH ARROUS 50005 MEKNES	05 35 53 78 48 05 35 45 01 60 05 35 53 53 32 05 35 52 87 34 05 35 53 27 35 05 35 52 20 39 05 35 53 63 57 05 35 53 04 80 05 35 50 15 33 05 35 52 79 90 05 35 53 57 89
	MERHRAOUA	CENTRE RURALE MARHRAOUA 35012 TAZA	05 35 67 35 77
	MISSOUR	AVENUE HASSAN II V.N 33252 MISSOUR	05 35 58 51 14
	MOULAY IDRIS	RUE AIN FEKRA Khiber 50350 MOULAY DRIS ZERHOUN	05 35 54 44 79
	MOULAY YACOUB	CENTRE MOULAY YACOUB Q.ADMINISTRATIF 36153 MOULAY YACOUB	05 35 69 40 33
	NZALATE BNI AMMAR	CENTRE N'ZALAT BNI AMAR50352 MEKNES	05 35 72 71 65
	OUED AMLIL	CENTRE RURAL OUED AMLIL 35252 OUED AMLIL	05 35 27 50 45
	OULED ALI	CENTRE RURAL OULED ALI	05 35 59 27 82
	OULED M'KOUDOU	CENTRE RURAL OULAD M'KOUDOU 31202 SEFROU	05 35 66 72 66
	OURTZARH	QUARTIER ADMINISTRATIF OURTZAGH 34044 TAOUNATE	05 35 72 30 15
	OUTAT EL HAJ	AVENU HASSAN II COMMERCIAL COMMERCIAL 33304 OUTAT EL HAJ	05 35 59 20 13
	RAS TABOUDA	CENTRE RURAL RAS TABOUDA 31302 SEFROU	05 35 97 50 07
	RETBA	SEBT BNI NAJROU RATBA 34102 TAOUNATE	05 35 68 76 84
	RHAFSAI	PLACE 20 AOUT ADMINISTRATIF 34103 GHAFSAI	05 35 69 91 03
	RIBAT EL KHEIR	QUARTIER ADMINISTRATIF 31352 RIBATE EL KHEIR	05 35 69 60 05
	SEBAA AIDOUN	RUE DE LA POSTE PAM 51150 SABAA AIYOUN	05 35 54 60 13
	SEBAA ROUADI	CENTRE SEBAA ROUADI DOUIYAT 36104 MOULAY YACOUB	05 35 65 54 04
	SEBT BNI FRASSEN	CENTRE RURAL BNI FRASSEN 35013 TAZA	05 35 21 88 60
	SEBT JEHJOUH	JAHJOUH QUARTIER ADMINISTRATIF 51052	05 35 51 19 52
	SEFROU	BOULEVARD MOHAMED V V.N 31005 SEFROU N°39, LOTISSEMENT ESSALAM, RÉSIDENCE DOUNYA BENSEFFAR, SEFROU BD MED V BAB MEKAM 31006 SEFROU	05 35 66 03 03 05 35 66 05 38 05 35 66 02 35
	SIDI ADDI	53102 CENTRE SIDI ADDI	05 35 86 71 93
	SIDI AHMED EL BERNOUSSI	CENTRE RURAL SIDI AHMED ELM BERNOUSSI	05 35 72 72 96
	SIDI HARAZEM	CENTRE RURAL SIDI HRAZEM 30205 FES	05 35 69 00 21
	SKOURA SEGHROUCHEN	CENTRE RURAL SKOURA SEGHROUCHEN (M'DAZ) 33352 BOULEMANE	05 35 72 78 17
	SOUK EL HAD OUED IFRANE	HAD OUED IFRAN CENTRE 53103 IFRANE	05 35 56 05 15
	TABOUDA	QUARTIER BOUBANE TABOUDA 34014 TAOUNATE	05 35 68 76 85
	TAFRANNT	QUARTIER ADMINISTRATIF TAFRANT 34013 TAOUNATE	05 35 97 74 21



البريد بنك
AL BARID BANK



البنك العربي
ARAB BANK



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
AL BARID BANK	TAHALA	CENTRE RURAL TAHALA 35302 TAHLA	05 35 67 80 03
	TAHAR ES SOUK	BOULEVARD DE LA POSTE ADMINISTRATIF 34152 THAR ESSOUK	05 35 72 0 128
	TAINESTE	CENTRE RURAL TAINASTE 35014 TAZA	05 35 21 88 45
	TAOUNATE	AVENUE HASSAN II ADMINISTRATIF 34015 TAOUNATE ZANKAT LYBIA ASTAR 34016 TAOUNATE 0535627604	05 35 62 73 81
	TAZA	AVENUE BIR ANZARANE, ROUTE DE FÈS AL ADARISSA 35016 TAZA BD MY YOUSSEF RESIDENCE LEMRINI CENTRE BIT GHOLAM TAZA PLACE MY AL HASSAN TAZA HAUT 35015 TAZA RUE ALLAL BEN ABDELLAH VILLE NOUVELLE 35032 TAZA	05 35 28 09 63 05 35 28 51 11 05 35 67 24 09 05 35 27 01 82 05 35 67 28 83
	TAZOUTA	CENTRE RURAL TAZOUTA 31004 SEFROU	05 35 72 73 12
	TAZZARINE	CENTRE TAZZARINE 47703 ZAGORA	05 24 83 92 32
	TIMAHDITE	TIMAHDIT CENTRE 53104 IFRANE	05 35 56 04 14
	TINDIT	QUARTIER N° 16 CENTRE TINDIT FRITISSA 33303 BOULEMANE	05 35 68 68 18
	TISSA	AVENUE DE LA POSTE ADMINISTRATIF 34202 TISSA	05 35 68 00 19
	TIZI OUZLI	CENTRE RURAL TIZI OUZLI 35352 TAZA	05 35 21 40 38
	TNINE MHAYA	CENTRE MHAYA 50150 MEKNES	05 35 44 90 98
	ZERARDA	CENTRE RURAL ZRARDA 35402 TAZA	05 35 27 92 24
ARAB BANK	MEKNES	RESIDENCE JAWHARA, AVENUE NEHRU ,VILLE NOUVELLE	05 35 51 62 65
	AGOURAI	AVENUE LA MARCHÉ VERTE - AGOURAI CENTRE	05 35 43 01 21
	AIN MADIOUNA	DOUAR KRICH CENTRE AIN MADIOUNA	05 35 72 21 26
	AIN TAOUJDATE	42 QUARTIER TAKADDOUME - AIN TAOUJDATE	05 35 44 13 40
	AKNOUL	2 BOULEVARD MASSIRA - AKNOUL	05 35 27 70 29 / 05 35 27 72 05
	AZROU	21 BD HASSAN II BD. HASSAN II QUARTIER AHADAF - AZROU	05 35 56 08 36 05 35 56 39 49 / 05 35 56 39 67
	BENI YAZRHA	HAY EL JADID ROUTE FÈS - BÉNI YAZRHA	05 35 66 73 72
	BOUFAKRANE	ANGLE EL MASSIRA ET OUAD EL MAKHAZINE BP 50300- BOUFAKRANE	05 35 43 61 08
	BOULEMANE	BD HASSAB II - BOULEMANE CENTRE	—
	EL HAJEB	56 AVENUE HASSAN II - EL HAJEB ANGLE AVENUE MOHAMED V & AVENUE DES FAR - EL HAJEB	05 35 54 29 94 05 35 54 27 91 / 05 35 54 27 94
	FÈS	125 AVENUE MOHAMED V - FÈS 13 À 17 PLACE RCIF - FÈS 14 AV. IBN ATHIR HAY EL FARAH II - FÈS 145 LOT ASMAE ROUTE AIN CHKEF 16 RUE SAGHA - FÈS 2 AVENUE AL MADINA MOUNAOUARA HAY AL AMAL - FÈS 2 RUE BAB KHOKHA ANGLE WANDOU ET BAB KHOKHA 40 BD. WATTIN SIDI ALI BOUGHALEB - FÈS 70 AVENUE IBN KHATTIB ROUTE AIN CHKEF 82 AVENUE DES F.A.R - FÈS 9 RUE 22 HAY SAËDA ROUTE AIN CHKAF - FÈS ANGLE AVENUE LALLA HASSNA & EMIRATES ARABES UNIS - FÈS	05 35 65 05 53 / 05 35 62 55 91 05 35 64 80 74 / 05 35 64 80 72 05 35 60 40 54 / 05 35 60 40 86 05 35 74 90 24 05 35 163 32 00 / 05 35 63 52 22 05 35 61 34 20 05 38 90 32 60 05 35 64 82 78 / 05 35 64 93 51 05 38 90 30 53 05 35 65 44 27 / 05 35 65 44 83 05 35 60 41 48 / 05 35 60 02 39 05 35 93 27 03 / 05 35 93 27 04



BANQUE

LOCALITES

GUICHET

TELEPHONE

FÈS

ANGLE AVENUES KARAMA & D'ORAN MONT FLEURI - FÈS
ANGLE BD OTHMANE IBN AFFANE ET RUE IMAM MOUSLIM
ANGLE BIR ANZARANE & ABI TAYEB AL MOUTANABBI ATLAS - FÈS
ANGLE RUE IMAM ALI & ABI OUBAIDA IBNOU JERRAH - FÈS
AV. SAINT LOUIS ROUTE AIN CHKAF - FÈS
AVENUE ALLAL BEN ABDALLAH - FÈS
AVENUE ALLAL BEN ABDELLAH - FÈS
AVENUE IBN KHATIB
BD MOHAMED VI RESIDENCE MABROUKA BLOC D5
CENTRE COMMERCIAL MARJANE BOUTIQUE N° 8 - FÈS
FÈS BENSOUDA HAY NASSIM LOT EL BARAKA - FÈS

05 35 60 27 37 / 05 35 60 27 50
05 38 90 32 90
05 35 65 71 83 / 05 35 65 71 92
05 35 65 34 23 / 05 35 65 36 22
05 35 61 17 83 / 05 35 61 17 92
05 35 65 14 13 / 05 35 65 14 32
05 35 65 18 48 / 05 35 65 08 58
05 35 64 49 33
05 38 90 24 40
05 35 64 72 00 / 05 35 64 72 05
05 38 90 04 90 / 05 38 90 04 91
05 38 90 04 92
05 35 73 54 90
05 35 62 31 95 / 05 35 93 10 39
05 35 72 40 80
05 35 70 28 47
05 35 64 60 41
05 35 76 20 60 / 05 35 76 20 70
05 35 61 28 10 / 05 35 61 28 11
05 38 90 13 35
05 35 90 35 55
05 35 94 74 20
05 35 62 05 81
05 35 65 59 74 / 05 35 65 54 22
05 35 76 10 00
05 35 73 54 00
05 35 61 34 00
05 35 62 28 71 / 05 35 62 28 72
05 38 90 35 00
05 35 61 36 00
05 35 64 32 77 / 05 35 64 32 76
05 35 62 65 07 / 05 35 62 50 31
05 35 64 32 42
05 35 60 28 83 / 05 35 60 28 89
05 35 76 77 09
05 38 92 48 0
05 35 64 36 29 / 05 35 64 34 16
05 35 61 91 24 / 05 35 61 91 25
05 38 90 05 10
05 35 61 27 57
05 38 90 23 60
05 35 75 00 89 / 05 35 75 01 01
05 35 64 20 12 / 05 35 64 03 69
05 38 90 08 54 / 05 38 90 08 56
05 35 63 34 80 / 05 35 63 34 81

FÈS ROUTE AIN SMEN - FÈS
GRANDE RUE FÈS JDID - FÈS
HAUT HAY JDID - FÈS
HAY JBEL TGHAT 2
HAY LAMSALLA BD. 202 N° 44 - FÈS
JNANE CHOID SIDI BOUJIDA - FÈS
KM2 ROUTE D'IMMOUZER VILLE NOUVELLE - FÈS
LOT N° C2 BLOC 1 LOUZAT S EL OUARD - FÈS
LOT SAFIA RUE EL BORJ ROUTE IMOZZER
LOT. AL HADIKA TRANCHE 2 TGHAT - FÈS
LOTISSEMENT CITY CETER
LOTISSEMENT FEDOUA LOT N° 2 QUARTIER BENSOUDA - FÈS
LOTISSEMENT SAADA LOT N°50 AIN NOKBI
LOTISSEMENT TAOUFIK LOT N° 71 - FÈS
N° 203 HAY ZOUHOUR BD. MONT FLEURIE 2 - FÈS
N°2 BD ABDELKRIM EL KHATTABI
N°45 LOT ZAHRA AL AMAL 2
NARJISS II LOT 1030 B AV EL KARAOUYÈNE - FÈS
PLACE ALLAL EL FASSI - FÈS
PLACE DE FLORENCE - FÈS
PLACE DE L'ATLAS - FÈS
RÉSIDENCE SABAH ROUTE AIN SMEN - FÈS
RESIDENCE SAISS ROUTE DE SEFROU
ROUTE AIN SMEN LOTS 9-10 FES AGDAL
ROUTE DE SEFROU IMM. 217 LOT. NARJIS - FÈS
ROUTE DE SEFROU LOT. WAFÀÀ NÀ 43 - FÈS
ROUTE D'IMMOUZER MARJANE - FÈS
ROUTE IMOZZER OULAD TAYEB
ROUTE SEFROU AVENUE MOLAY RACHID
RUE 201 HAY LEMSSALLA - FÈS
RUE AL HOCEIMA - FÈS
RUE N° 2 BD. MOHAMED V - FÈS
RUE SERRAJINE - FÈS

IFRANE

BD LA MARCHÉ VERTE RÉSIDENCE BOWLING - IFRANE

05 35 86 49 00

IMOUZZER-KANDAR

QUARTIER AIN SOLTANE - IMOUZZER KANDAR

05 35 66 31 90

KARIA BA MOHAMED

RUE SAADIYINES HAY FILALA - KARIA BA MOHAMED

05 35 62 87 49

MEKNÈS

11 ANGLE BDS, ZINE ABIDINE & MOULAY MILYANA RIAD JDID - MEKNÈS
11 AVENUE MOHAMED V - MEKNÈS
15 SAHAT DU 2 SEPTEMBRE VILLE NOUVELLE - MEKNÈS
2 RUE CHOUAIB DOUKKALI HAY SAÀDA - MEKNÈS
22 ANGLE AVENUES DES F.A.R & ISMAILIA - MEKNÈS
23 BD ENNASR QUARTIER DIOUR ESSALAM
31 BD. MOHAMED V - MEKNÈS
4 BD MOHAMED 6 - MEKNÈS
6 ANGLE BD. HASSAN II & RUE BADR EL KOBRA - MEKNÈS
79 RUE SEKKAKINE - MEKNÈS
9 AVENUE KHALID IBN OUALID B.M.O - MEKNÈS
ANGLE AVENUE ALLAL BEN ABDELLAH ET RUE ATLAS
ANGLE BD. AL MASSIRA & RUE SEBTA COMMUNE OUISLANE - MEKNÈS
ANGLE MAÀRAKA ET AHMED DIGHOUSSI ZITOUNE - MEKNÈS
ANGLE RUE DAKHLA & AL WAHDA IFRIGUIA - MEKNÈS
AV YACOUB EL MANSOUR RÉSIDENCE AL MAMOUNIA 1 - MEKNÈS
AVENUE DES FAR ROUTE FÈS - MEKNÈS
CENTRE COMMERCIAL MARJANE MEKNÈS HAMRIA
ENSEMBLE IMMOBILIER OUALILI ROUTE SIDI SAÏD - MEKNÈS

05 35 43 96 25 / 05 35 43 96 26
05 35 52 11 51 / 05 35 52 11 52
05 35 52 12 08 / 05 35 52 12 09
05 35 52 09 45
05 35 45 09 47
05 35 52 34 02 / 05 35 51 41 30
05 35 51 41 31
05 38 90 32 78
05 35 51 52 58 / 05 35 52 47 32
05 35 52 47 33
05 35 46 92 50 / 05 35 46 92 51
05 35 40 26 02 / 05 35 40 28 52
05 35 53 02 03 / 05 35 55 75 92
05 35 51 75 14 / 05 35 51 75 29
0538 90 25 00
05 35 54 88 60 / 05 35 54 91 41
05 35 55 21 82 / 05 35 55 28 03
05 35 52 28 80 / 05 35 51 91 90
05 35 51 20 62
05 38 90 18 41
0538 90 25 20
05 35 55 50 78 / 05 35 53 48 96
05 35 53 49 99





BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
	MEKNÈS	HAY SOUSSI RÉSIDENCE RIAD EL GHALI - MEKNÈS IMM. WIAM 89 QUARTIER MARJANE II - MEKNÈS LOT 209-211 BOULEVARD ABDELKRIM EL KHATTABI SBATA LOT N° 679 LOTISSEMENT MARJANE III LOT. KORTOBA IMM. 31 - MEKNÈS LOT. ZERHOUNIA LOT 75 - MEKNÈS LOTISSEMENT BASSATINE ALEM 1 LOT N° 2 - MEKNÈS LOTISSEMENT ISMAILIA N° 60 ZITOUNE - MEKNÈS PLACE D'ARMES - MEKNÈS ROUTE D'AGOURAI CENTRE COMMERCIAL MARJANE - MEKNÈS RUE 1 N°89 TOULAL - MEKNÈS RUE ESSADIYENNE VILLE NOUVELLE	05 38 90 12 43 05 35 46 69 10 05 38 90 24 01 05 38 90 35 45 05 35 46 65 04 05 35 53 02 63 05 35 50 39 60 / 05 35 50 39 64 05 35 55 00 07 / 05 35 55 00 11 05 38 90 06 10 05 35 46 92 47 / 05 35 46 92 48 05 35 46 03 50 05 38 90 35 95
	MISSOUR	BD HASSAN II - MISSOUR	05 35 58 52 07
	MY DRISS ZERHOUNE	19 RUE AL MAHATTA QUARTIER AIN RJAL - MOULAY DRISS ZERHOUNE	05 35 54 49 28
	QUED AMLIL	LOT AL OMRANE ANNAHDA 1 - QUED AMLIL	05 35 27 52 00
	OUTAT EL HAJ	BD HASSAN II HAY MALOUIYA - OUTAT EL HAJ	05 35 59 22 06
	RHAFAI	AV HASSAN II - PROVINCE TAOUNATE - RHAFAI	05 35 69 98 18 / 05 35 69 98 19 / 05 35 69 98 20
	RIBAT EL KHEIR	AVENUE DE LA GENDARMERIE PROVINCE SEFROU - RIBAT AL KHEIR /	05 35 69 62 00
	SABAA AIYOUN	HAY NOURA N° 67 - SABAÀ AYOUNE	05 35 54 76 14
	SEFROU	259 DERB EL MITER SEFROU 9 ANGLE AVENUE MOHAMED V & RUE HAIDOUS - SEFROU QUARTIER BEN SEFFAR - SEFROU	05 38 90 73 66 05 35 68 33 42 / 05 35 68 33 40 05 35 96 99 50 / 05 35 96 99 51 05 35 96 99 52
	TAHLA	TAHLA TAHLA CENTRE - TAHLA	05 35 67 99 91 / 05 35 67 99 92 05 35 67 99 93
	TAOUNATE	BD MOHAMED V DCHIAR - TAOUNATE HAY SAMIRA N° 21 ROUTE DE FÈS - TAOUNATE	05 35 68 76 17 05 35 68 79 70 / 05 35 68 79 72
	TAZA	24 PLACE MOULAY HASSAN - TAZA 52 AVENUE HASSAN II - TAZA AVENUE BIR ANZARANE - TAZA BD MOULAY YOUSSEF CP 35000 - TAZA BD. MOULAY YOUSSEF RÉSIDENCE AMAL - TAZA BLOC 1 N° 1 MASSIRA 2 - TAZA BOULEVARD MOULAY YOUSSEF - TAZA CENTRE COMMERCIAL MARJANE DOUAR AL BAHRA ROUTE FÈS - TAZA LOTISSEMENT OURIDA B LOT N° 9 - TAZA N° 2 ANGLE AVENUE MOHAMED V ET RUE AHMED ZERROUK - TAZA BAS QUARTIER AL MASSIRA II, LOT KOUNOUZ, N° 14 TAZA	05 35 27 12 42 / 05 35 27 02 47 05 35 67 30 20 / 05 35 67 28 13 05 35 67 10 17 / 05 35 67 12 74 05 38 90 07 94 / 05 38 90 07 95 05 35 28 39 83 / 05 35 28 39 90 05 35 21 01 38 / 05 35 21 01 57 05 35 67 39 92 / 05 35 67 39 93 05 38 90 22 71 05 35 67 35 09 05 38 90 09 51 05 38 90 21 91
	TAZARINE	TAZARINE TAZARINE CENTRE	05 24 83 99 95
	THAR ES-SOUK	QUARTIER ADMINISTRATIF - THAR ES-SOUK	05 35 72 00 08
	TISSA	HAY DAKHLA - TISSA	05 35 68 03 55
	TIZI OUSLI	AVENUE HASSAN II - TIZI OUSLI	05 35 21 49 84
	AIN TAOUJTATE	AIN TAOUJTATE CENTRE - AIN TAOUJTATE	05 35 44 15 71 / 06 75 38 62 03
	AKNOUL	LOTISSEMENT AL FATH N° 270 IM - AKNOUL	05 35 27 70 91
	AZROU	619, BD. HASSAN II LOTISSEMENT AL ARZ - AZROU PLACE MOHAMMED V - AZROU	05 35 56 80 25 / 05 35 56 80 20 05 35 56 27 45 / 05 35 56 20 78





BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
	BOUFAKRANE	BOUFAKRANE 68 LOTISSEMENT MELLOUKI 1 - BOUFAKRANE	05 35 43 62 15
	EL HAJEB	AVENUE HASSAN II - EL HAJEB	06 63 82 77 75 / 05 35 54 37 06
	FÈS	AVENUE ALLAL BEN ABDELLAH RESIDENCE MEGA POLE OFFICE - FES 507, ANGLE BAB EL KHOKHA ET RUE SERGHINI - FES 51-52, ANGLE AV. JOULANE ET AV. DE TANGER - FES 83 / 85 AVENUE KARAM MONT FLEURI 1 - FES 91, 93, 95 & 97 AVENUE PORT SAID ET AVENUE URBAIN RUE DANEMARK - ZOHOOR II - FES 94 AVENUE DES FAR - FES 96 KASBAT BEN DEBBAB - RUE BIZANI QUARTIER BENDEBBAB - FES AVENUE IBN TAHIR ET RUE ARIHA - FES BD CHEFCHAOUNI-QUARTIER BAN DBIBAGH - FES BOULEVARD ALLAL EL FASSI, ROUTE D'IMMOUZER - FES C3 , LOTISSEMENT ZAHRA AL MADAINÉ , ROUTE AIN CHKAF - FES DERB SIDI KHALIL -QUARTIER RCIF - FES ES SALAM 2, LOTISSEMENT ESSALAM, LOT B 142 ROUTE DE SEFROU - FES HATIM I,BD D'EGYPTE - FES LOT 138 LOTS TARIK II ROUTE RAS AL MA ZOUAGHA - FES LOTISSEMENT FADOUA, N° 23 - QUARTIER BENSOUA - FES LOTISSEMENT NARJIS-LOT N° 238 - FES LOTISSEMENT RACHIDIA - NR 60, ZOUAGHA - FES N° 9 BLOC D, QUARTIER LALLA SOUKAINA ROUTE DE RAS AL MA - FES OULAD ETTAYEB - FES PLACE BAB JIAF - FES PLACE DE FLORENCE AVENUE. DE MAURITANIE - FES PLACE MOHAMMED V - FES PROPRIETE JOSEPHINE 55 AV. MOULAY RACHID ROUTE DE SEFROU - FES QUARTIER EL HADIKA - FES QUARTIER INDUSTRIEL BENSOUA - FES RESIDENCE MOULAY ALI CHERIF N° 58 BLOC D ZOUAGHA EL OULIA - FES ROUTE AIN CHKEF HAY SAADA - FES ROUTE DE SEFROU - LOTISSEMENT EL WAFAA COMMUNE SAIS - FES ROUTE IMMOUZER - FES ROUTE SIDI HARAZEM - FES SECTEUR DE L'HIPPODROME, LOTISSEMENT FES CITY CENTRE - FES	05 35 94 74 30 / 05 35 94 74 32 05 35 62 92 27 / 05 35 64 96 55 05 35 64 23 41 / 05 35 73 05 79 05 35 96 52 00 / 05 35 96 52 05 05 35 61 34 90 / 05 35 61 34 95 05 35 94 85 13 / 05 35 94 85 14 05 35 94 74 45 / 05 35 94 74 40 05 35 69 16 66 05 35 94 47 73 / 05 35 94 47 72 05 35 76 12 94 / 05 35 76 12 87 05 35 61 36 60 / 05 35 61 36 61 05 35 61 36 62 05 35 94 78 40 / 05 35 94 78 41 05 35 94 78 42 05 35 72 40 50 05 35 73 70 01 / 05 35 73 70 00 05 35 73 01 89 / 05 35 73 02 00 05 35 72 40 32 / 05 35 72 40 37 05 35 66 61 68 05 35 62 22 15 05 35 93 00 80 / 05 35 93 00 81 06 64 20 32 99 / 06 64 20 34 56 05 35 96 52 10 / 05 35 96 52 15 05 32 03 03 00 / 05 32 03 03 10 05 35 73 70 40 / 05 35 73 70 45 05 35 72 40 40 / 05 35 72 40 45 05 35 72 40 60 / 05 35 72 40 65 05 35 61 30 30 / 05 35 61 30 31 05 35 72 40 21 / 05 35 72 40 20 05 35 61 34 85 / 05 35 61 34 80 05 35 62 61 24
	IFRANE	IFRANE AVENUE DE LA MARCHÉ VERTE - HAY RIAD - IFRANE	05 35 56 79 02 / 05 35 56 79 04
	KARIAT BA MOHAMED	RUE DE LA MOSQUEE - HAY SOUK LAKDIM - KARIAT BA MOHAMED	05 35 62 88 02 / 05 35 62 88 03
	MEKNES	177-119, RUE SEKKAKINE - MEKNES 186 AVENUE DES FAR - RESIDENCE AL ISSAMIA - MEKNES 5 AVENUE MOULAY YOUSSEF - MEKNES 66, RUE ROUAMZINE - MEKNES 8 AVENUE YACOB AL MANSOUR - RESIDENCE BASMA - MEKNES 9 BD MOHAMED V - MEKNES 98, AVENUE DES F.A.R. - MEKNES AVENUE ALLAL BEN ABDELLAH N° 78 MEKNES OUISLANE - MEKNES BASSATINE - MEKNES BORJ MOULAY MOAR - MEKNES ENSEMBLE "OUALILI"-BLOC C 3 QUARTIER SIDI SAID - MEKNES LOTISSEMENT DIOUR ESSALAM , ISRAE 1 BD.ENNASR - MEKNES LOTISSEMENT MARJANE I BAB KBICH IMMEUBLE 12 - MEKNES LOTISSEMENT YOUSSEF - LOT 17 - SIDI BOUZEKRI - MEKNES MARJANE II IMM N° 24 ROUTE AGOURAY - MEKNES MEKNES EL MENZEH (V.N) ANGLE RUE TAROUDANT ET SAHAT 2 SEPTEMBRE RESIDENCE NAKHIL - MEKNES MEKNES ROUTE DE FES - QUARTIER PLAISANCE RESIDENCE ASSAWSSAN - LOT 109 - MEKNES WISLANE - MEKNES	06 64 20 34 90 / 05 35 55 32 76 05 35 51 48 40 / 06 75 49 51 71 06 64 20 35 32 / 05 35 40 46 60 06 79 79 48 12 / 05 35 53 08 72 05 35 51 79 82 / 06 79 82 35 64 06 64 20 35 05 / 05 35 51 80 75 06 65 56 00 00 06 75 38 89 17 / 05 35 54 80 20 06 64 20 35 20 / 05 35 50 44 03 05 35 40 47 53 / 05 35 40 47 52 05 35 53 50 05 / 05 35 55 50 01 05 35 45 02 71 05 35 46 69 00 / 05 35 46 69 05 05 35 45 57 72 / 06 64 20 34 93 06 75 38 84 33 / 05 35 46 74 71 06 19 51 67 42 / 06 61 96 22 82 05 35 50 08 90 05 35 54 86 20 / 05 35 54 86 25
	OUED AMLIL	COMMUNE URBAINE OUED AMLIL, LOTISSEMENT ENNAHDA 1 N° 6 ET 7	—
	SEFROU	17, AVENUE MOHAMMED V - SEFROU N° 4 LOTISSEMENT LALLA MOULATI - ROUTE EL MANZEH - SEFROU QUARTIER SLAOUI - 648 RUE EL AGHALIBA - SEFROU	05 35 66 01 14 / 05 35 66 00 64 05 35 68 32 90 / 05 35 68 32 85 05 35 96 99 60 / 05 35 96 99 62
	TAOUNATE	IMMEUBLE EL ASRY - TAOUNATE CENTRE - ROUTE DE FES - TAOUNATE	05 35 68 99 24 -05 35 68 99 29



BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE	
 BANK OF AFRICA	TAZA	24, AVENUE MED V - TAZA LOTISSEMENT AL FATH I - ROUTE OUJDA-FÈS - TAZA LOTISSEMENT AL MASSIRA 2- TAZA LOTISSEMENT BEN HADDOUCH N° 3 HAY MOULAY YOUSSEF - TAZA N°85 AV. BIRANZARAN RTE NATIONALE N°6 TAZA - TAZA PLACE MOULAY EL HASSAN AHARRACH - TAZA HAUT	05 35 28 90 10 / 05 35 28 90 11 05 35 28 56 21 / 05 35 28 56 22 05 35 21 03 82 05 35 28 92 32 / 05 35 28 92 30 05 35 28 50 00 / 05 35 28 50 06 05 35 27 21 06 / 06 19 51 69 58	
	AZROU	BOULEVARD HASSAN II LOTISSEMENT AL AZHAR 5 N° 614	05 35 56 80 40	
 BMC Groupe BNP PARIBAS	FES	PLACE DE FLORENCE FES VN 49, RUE KETTANINE FES MEDINA 3, PLACE HOUSSEIN DE JORDANIE ROUTE D'IMMOUZER 30000 FES ANGLE ROUTE AIN SEMEN & BD IBN ATIR HAY FARAH FES AV ABOU OUBEIDA BNOU AL JARRAH FES 262, AVENUE OUAFAE NARJISS, 30000 FES 11, AVENUE ALLAL BEN ABDELLAH, 30000 FES 50, BD HASSAN II FES AVENUE MED V TAOUNATE CENTRE 10, RUE ASILAH TOUR ATLAS FES 143 AVENUE MOULAY RACHID, ROUTE DE SEFROU 30000 FES 15, BD MOULAY RACHID, ROUTE DE SEFROU FES ROUTE AÏN SMEN BOULEVARD MOHAMED VI RÉSIDENCE AHL FÈS BLOC A2 N° 4	05 35 94 71 10 05 35 94 76 00 05 35 94 82 00 05 35 60 83 04 05 35 94 71 30 05 35 61 34 60 05 35 94 71 00 05 35 94 71 50 05 35 68 90 08 05 35 94 40 55 05 35 96 52 50 05 35 73 77 40 05 35 72 41 30	
	MEKNES	ZENKAT AL WAHDA AL AFRIQUIA MEKNES 6 ANGLE AVENUE DES FAR & JABRANE KHALIL JABRANE MEKNES 9, PLACE LEHDIM MEKNES AVENUE SMARA 2 LOT N° 25 QUARTIER DJEBABRA ZITOUNE MEKNES BD MOHAMED V-CODE POSTAL 52000 ERRACHIDIA 256 AVENUE HADJ AHMED BENCHEKROUN ALM 3 QUARTIER BASSATINE 50002 ROUTE DE SIDI SAÏD , RESIDENCE YAHYA 50003 SIDI SAÏD AVENUE MOHAMED VI 47, LOTISSEMENT MARJANE II ROUTE D'AGOURAI 50000 MEKNES 67, BLD ZERKTOUNI - KHENIFRA ANGLE BD NEHRU ET RUE ALI BEN RAHAL MEKNES	05 35 40 46 48 05 35 51 91 70 05 35 53 20 41 05 35 45 50 01 05 35 79 95 30 05 35 50 46 41 05 35 46 04 21 05 35 46 81 01 05 35 58 86 72 05 35 52 90 40	
	SEFROU	LOTISSEMENT ESSALAM, ROUTE EL MENZEL LOT N° 19, 31000 SEFROU	05 35 68 31 22	
	TAZA	AVENUE MED V ET PLACE DE L'INDEPENDANCE TAZA	05 35 28 90 40	
	 CFG BANK	FES	34 AVENUE AHMED CHAOUKI FÈS	05 35 94 35 40
		AIN TAOUJDATE	AGENCE AIN TAOUJDATE BOULEVARD MOHAMED V, LOT N°186, QUARTIER ERRACHAD, AIN TAOUJDATE	06 63 79 78 66
 CIH BANK	AZROU	AGENCE AZROU AV HASSAN II AHADAF RTE MEKNES - AZROU	06 94 70 20 26 / 06 64 03 67 69	
	EL HAJEB	AGENCE EL HAJEB BD HASSAN II, LOTISSEMENT OUBIHI, LOT N° 87, EL HAJEB	06 20 30 94 14	
	FES	AGENCE FES ADARISSA PROG, EL FARAH, HAY AL ADARISSA, ROUTE AIN CHKEFF. -FES	06 63 79 76 03	
		AGENCE FES AL HOURIA COMPLEXE AL HOURIA, PLACE KENNEDY VN -FES	06 63 79 75 72 / 06 64 03 66 43	
		AGENCE FES ALLAL BEN ABDELLAH ANGLE AVENUE ALLAL BEN ABDELLAH ET RUE MATRANE KHALIL MATRANE	06 20 30 72 67	
		AGENCE FES BENSOUADA RESIDENCE BOUAANANE, GRAND BOULEVARD, BENSOUADA, -FES 30030	06 20 30 63 99	
		AGENCE FES DALILA ENSEMBLE RÉSIDENTIEL DALILA GROUPE D'HABITATION N° 6 C LOT N° 11- FES	06 63 79 77 68	
		AGENCE FES DHAR AL MAHRAZ IMMEUBLE A, 23 BAB EL GHOUL, DHAR EL MEHRAZ - FES	06 63 22 80 83	
AGENCE FES NARJISS ROUTE DE SEFROU, AV MOULAY RACHID, RÈS BISMILLAH-FES	06 63 79 78 59			
AGENCE FES OUED FES LOTISSEMENT OUED FES LOT N° 117 RÉSIDENCE OTHMANE MLY DRISS- FES	06 63 54 95 64 / 06 64 03 66 43			
AGENCE FES OULED TAIEB ROUTE NATIONALE 8, OULED TAIB, ROUTE D'IMMOUZER, FÈS	06 60 11 13 52			
AGENCE FES PRINCIPALE 17, RUE ABDELKRIM EL KHATTABI VN - FES	06 63 10 26 51 / 06 64 03 66 43			
AGENCE FES ROUTE AIN CHKEF LOT KARAOUIYINE, COMMUNE ZOUAGHA, RTE AIN CHKEF, LOT 869, FÈS	06 20 30 72 63			



BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
CIH BANK	FES	AGENCE FES SAISS LOT N°3, AVENUE ROI HOUSSINE, AIT SKATOU, ROUTE D'IMOUZZER, FES AGENCE FES SIDI BOUJIDA AVENUE SANHAJA, N° 131, SIDI BOUJIDA, FÈS MÉDINA	06 63 79 75 76 / 06 64 03 66 43 06 20 30 63 92
	IFRANE	AGENCE IFRANE RUE AL BARID, HAY RYAD, RÉSIDENCE AL AKHAWAYN, MAGASIN N° 4 - IFRANE	06 69 65 84 90
	MEKNES	AGENCE MEKNES BASSATINE LOT ALEM 5 LOT N° 5 EL BASSANTINE - MEKNES AGENCE MEKNES HAMRIA 71, AV HASSAN II VILLE NOUVELLE - MEKNES AGENCE MEKNES IBN KHALDOUN AV DES FAR - MEKNES AGENCE MEKNES MARJANE AV MED VI QUARTIER MARJANE RES, DES ABBASIDES MEKNES AGENCE MEKNES OUISSLANE LOT OUISSLANE LOT 109 RÉSIDENCE ASSAWSAN IMMEUBLE 9 MEKNES - MEKNES AGENCE MEKNES PRINCIPALE AV ALLAL BEN ABDELLAH RESIDENCE EL OUARTANIYA - MEKNES AGENCE MEKNES SIDI SAID RÉSIDENCE OUALILI, ROUTE DE RABAT, SIDI SAID - MEKNES AGENCE MEKNES ZAITOUNE MEKNÈS, HAY ZITOUNE, LOTISSEMENT ISMAÏLIA, N°37	06 56 29 00 17 / 06 64 03 67 69 06 63 79 75 78 / 06 94 70 20 41 06 63 79 75 73 / 06 94 70 20 41 06 60 11 15 22 / 06 64 03 67 69 06 20 30 72 64 06 63 79 77 84 / 06 94 70 20 41 06 63 79 75 99 / 06 64 03 67 69 06 64 04 77 47
	SEFROU	AGENCE SEFROU 140, AV LAHCEN LYOUSSI, ROUTE EL MENEZEL - SEFROU	06 63 79 78 44
	TAOUNATE	AGENCE TAOUNATE CENTRE BOULEVARD MOHAMED V, RÉSIDENCE SOFIA, TAOUNATE	06 63 79 77 80
	TAZA	AGENCE TAZA BD HASSAN II - TAZA	06 63 79 76 83
	AGOURAI	AV DE LA MARCHÉ VERTE AGOURAI	05 35 43 01 33
	AIN AICHA	AIN AICHA CENTRE, ROUTE PRINCIPALE FÈS-TAOUNATE	05 35 76 92 20
	AIN TAOUJDATE	AV IBN SINA - CENTRE	05 35 44 12 22
	AKNOUL	14 BV ALMASSIRA LOT AL FATH AKNOUL	05 35 27 70 20
	AZROU	AV HASSAN II ROUTE DE KHENIFRA QUARTIER ADMINISTRATIF	05 35 56 22 70 05 35 56 40 54
	BENI YAZRHA	BÂTIMENT MENBAA EL OUAFAA AVENUE MED V EL MENZEL	05 35 66 73 19
	BHALIL	N°45, HAY AMSILLA, AL MASSIRA AL KHADRA, BHALIL	05 35 69 29 46 / 05 35 69 29 47
BOUFAKRANE	LOT TARIK N 112 BOUFEKRANE	05 35 43 62 65	
BOULEMANE	BD HASSAN II AVENUE HASSAN II BOULEMANE LA CAISSE LOCALE DU CRÉDIT AGRICOLE - BOULEMANE	0535 58 40 40 05 35 58 43 11 05 35 58 40 70	
EL HAJEB	1 AV EL MASSIRA AV MOHAMMED V	05 35 54 31 09 05 35 54 34 55	
EL MENZEL	AVENUE MOHAMED V - EL MENZEL CENTRE	05 35 66 75 94	
FES	15 RUE ECOLE BENSOUDA CENTRE FES 2 AV MLY HICHAM ROUTE D'IMOUZZER 2 RUE 11 HAY LAMSALLAH BENDEBBAB 252 ANGLE BD MOULAY RACHID ET EL WAFAA ROUTE DE SEFROU 3 RUE ABOU TAIB MOUTANABI ATLAS FES ANGLE AVENUE QARAOUYINE ET NAMAË ANGLE IMAM EL JOUAINI ET OUSSAM BNOU ZAÏD VN FES AV MED EL KORRI VN FES AVENUE MED VI, HAY LALLA SOUKAINA, LOT BENNIS, ZOUAGHA. FÈS BD SAINT LOUIS EL ADARISSA - ROUTE AIN CHKEFF IMMEUBLE MAMDA PLACE DE FLORENCE LOT A BIS, HAY NASSIM, BENSOUDA, FÈS N°46, LOT B4, RÉSIDENCE GOULMIMA, RUE TISLIT, QUARTIER MONT FLEURI 2 N°46, LOT B4, RÉSIDENCE GOULMIMA, RUE TIS	05 35 65 52 33 05 35 65 67 43 05 35 70 20 61 05 35 61 45 34 0535 65 87 56 05 35 65 78 73 05 35 94 25 94 / 05 35 94 25 79 05 35 94 38 18 05 35 69 18 37 / 05 35 69 19 67 05 35 69 17 25 05 35 61 15 09 05 35 65 07 85 05 35 65 55 48 / 05 35 12 92 98 05 35 61 57 08 / 05 35 61 88 04	





BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
	FÈS	LOT 194 /193 QUARTIER BEL AIR ROUTE SIDI HRAZEM N 320 FES 17 ANGLE AV EGYPTTE ET BVD LALLA HASNAA 23, RUE ABOU NOUAÏM AGDAL, FÈS VN	05 35 61 97 23 05 35 65 17 48 05 35 94 07 98
	IFRANE	RESID ALAKHAWAYNE RUE AL BARID HAY RIAD IFRANE N°39 ATLAS 2 IFRANE	05 35 56 71 03 05 35 56 78 50
	IMOUZZER- KANDAR	RÉSIDENCE RIAD AL ATLAS, AVENUE HASSAN II,ROUTE IFRANE, IMMOUZER KANDAR	05 35 66 49 58 / 05 35 66 49 56 05 35 66 49 57
	KARIA BA MOHAMED	AV SAÂDIYINE CENTRE M'KANSA - CERCLE DE KARIA BA MOHAMED AVENUE SAÂDYENE- KARIA BA MOHAMED CENTRE BOULEVARD MY BRAHIM ROUTE EL GHOUAZI	05 35 62 81 61 05 35 62 80 45 / 05 35 62 80 34 05 35 62 86 09 05 35 62 87 03 05 35 62 85 30
	MEKNES	19 AVENUE ANNASR MEKNÈS 21 LOTISSEMENT AL YOSR, ROUTE EL HAJEB SIDI BOUZEKRI MEKNÈS 22 BD MOHAMMED V - IMM SENTISSI MEKNES VN 292 HAY ASSALAM 2 SIDI SAÏD MEKNÈS 40 AV MASSIRA OUISLANE - MEKNES AVENUE IBN SINA, QUARTIER BEL AIR, BORJ MOULAY OMAR, MEKNÈS BD ABDELKRIM KHATTABI BD N°51 TOULAL MEKNÈS COMPLEXE WALILI QUARTIER SIDI SAÏD IMM 44 BLVD MED VI MARJANE 2 - MEKNES IMMEU D1 TRANCHE 3 MARJANE 1 MEKNES. N 176 AVENUE DES FAR VILLE NOUVELLE MEKNES176, AVENUE DES FAR VN MEKNES PLACE AL WAHDA AL IFRIQUIA TIMAHDITE CENTRE ZAIDA CENTRE 15 PLACE 2 SEPTEMBRE MEKNES ROUTE EL MERS,QUARTIER BERRADA À COTÉ COMPLEXE EL HABOUS	05 35 45 34 96 / 05 35 45 34 82 05 35 45 34 79 05 35 45 43 57 / 05 35 45 43 58 05 35 40 10 96 05 35 55 64 01 / 05 35 55 63 50 05 35 53 12 60 05 35 54 80 85 05 35 51 75 59 / 05 35 51 75 56 05 35 51 75 54 05 35 45 13 14 05 35 55 62 96 / 05 35 55 62 97 05 35 55 62 98 05 35 53 30 98 05 35 46 94 46 05 35 46 94 61 / 0535 46 89 11 05 35 40 01 07 / 05 35 52 84 94 05 35 40 46 40 / 05 35 56 10 34 / 05 35 56 10 35 05 35 56 10 36 05 35 36 46 46 / 05 35 36 46 45 05 35 36 49 73 05 35 52 01 09 / 0535 52 21 28 05 35 55 80 41
	MISSOUR	BD HASSAN II	05 35 58 52 41
	OUED AMLIL	9 COMPLEXE IMMOBILIER COMMERCIAL	05 34 27 48 60
	OUTAT EL HAJ	RUE DE LA MOSQUEE OUTAT AI HAJ CENTRE	05 35 59 20 45
	RAS TABOUDA	ROUTE FÈS-OUJDA ,RAS TEBOUDAROUTE FÈS-OUJDA ,RAS TEBOUDA	05 35 97 53 03 / 05 35 97 53 03 05 35 97 53 03
	RHAFAI	121 BD HASSAN II	05 35 69 90 29
	RIBAT EL KHEIR	G2 QUARTIER EL MAHATTA, RIBAT EL KHEIR	05 35 69 63 77 / 05 35 69 65 67 05 35 69 61 03
	SABAA AIYOUN	AVENUE HASSAN IISABAA AIYOUNE	05 35 54 68 15 / 05 35 54 68 16 05 35 54 68 18
	SEFROU	AV AL MASSIRA VN SEFROU RUE AL AMIR ABDELKADER	05 35 66 10 98 05 35 66 13 78
	TAHLA	BD ATLAS - CENTRE	05 35 67 80 44
	TAOUNATE	BD AL MASSIRA B.P 28 BOULEVARD HASSAN II,HAY AL AMAL TAOUNATEBOULEVARD HASSAN II,HAY AL AMAL TAOUNATE	05 35 62 71 19 05 35 68 85 52
	TAZA	AV GUASSOU OUMEDDAH AV MY YOUSSEF IM MABROUKA N°17, LOTISSEMENT BLED SALOUI, AVENUE 11 JANVIER TAZA	05 35 67 23 27 05 35 67 20 80 05 35 67 44 40



BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
 مجموعة القروض الفلاحية بالمغرب Groupe Crédit Agricole du Maroc UN ENGAGEMENT DURABLE	TISSA	HAY DAKHLA TISSA	05 35 68 00 33
	AIN TAOUJDATE	BOULEVARD N°1 HAY ESSALAM N°11	05 35 44 05 96
	FES BETHA	CENTRE MED VI ARTISANAT - BETHA - FÈS	05 35 62 12 54
	SBAAYOUN	1er ÉTAGE, N°444, PLACE NASSER, SEBAA AYOUNE	05 35 54 60 22
 مصرف المغرب CRÉDIT DU MAROC	AIN TAOUJDATE	AIN TAOUJDATE CENTRE PROVINCE DE MEKNES	05 35 44 00 78
	AZROU	BOULEVARD HASSAN II AHDAF	05 35 56 06 30
	ELHAJEB	109 RUE 8 AIN SI HAMD	05 35 54 32 21
	FES	14 / 16 BD AL WATAN 196 / 198 LOTIS. EL OUAFA ROUTE DE SEFROU 28 ANGLE RUE MARTIL ET AVENUE MY RACHID COTE ATLAS 433 CITÉ ZAZA ESSAADA ROUTE AIN CHKEF 52 RUE RAS CHERRATINE 9 RESIDENCE NAKHLA ROUTE AIN SMEN ANGLE AVENUE ABOU OUBAIDA AL JARAH ET RUE ABOU HANIFA ANGLE AVENUE HASSAN II & RUE RIBAT AL KHEIR ANGLE BD MOHAMMED V ET RUE MOKHTAR SOUSSI ANGLE RUE LALLA FATIMA ZAHRA ET BD ALLAL BEN ABDELLAH AVENUE EL WAFI ROUTE DE SEFROU FES AVENUE JNANE NAHERA ANNEXE ADMINISTRATIF SIDI BOUJIDA AVENUE OUHRANE MONT FLEURI AVENUE ROI HOUSSEIN DE JORDANIE RÅ@SIDENCE TARIK ROUTE DE MEKNES AL BARAKA	05 35 64 99 52 05 35 61 44 73 05 35 73 09 49 05 35 96 24 80 05 35 63 35 90 05 35 61 05 62 05 35 62 12 79 05 35 93 00 78 05 35 62 57 51 05 35 94 01 83 05 35 61 99 27 05 35 76 00 10 05 35 73 05 55 05 35 64 16 96 05 35 75 45 18
	SEFROU	69 LOTISSEMENT IDAOUGNIDEF HAY BENSEFFAR	05 35 66 08 17
	TAOUNATE	BD MOHAMMED V TAOUNATE CENTRE	05 35 68 80 42
	TAZA	48 BLOC 1 HAY AL ADARISSA 70 AVENUE ALLAL BEN ABDELLAH	05 35 28 58 39 05 35 67 38 67
	AGOURAI	HAY HMIMID AVENUE MOHAMMED V AGOURAI 51050	05 35 43 04 82
	AIN AICHA	AIN AICHA CENTRE TAOUNATE	05 35 76 91 62
	AIN CHEGGAG	LOTISSEMENT 1979, BLOC D, N°11, AIN CHEGAG CENTRE	05 35 66 52 88
AIN CHKEF	LOTISSEMENT AL JINANE T43- A1, COMMUNE AIN CHKEF - FES	05 35 72 41 90	
AIN MADIOUNA	CENTRE AIN MADIOUNA	05 35 72 20 04	
AIN TAOUJDATE	AIN TAOUJDATE CENTRE HAY SAADA N°102	05 35 44 00 50 05 35 44 10 39	
AKNOUL	AKNOUL CENTRE 35050 AKNOUL	05 35 27 70 53	
ALMIS	GUIGOU AIT FRIGO, GUIGOU, BOULEMANE	05 35 36 29 50	
AZROU	5, PLACE MOHAMMED V N°250 ARZ 2 BD HASSAN II AHADAF 53100 AZROU	05 35 56 20 24 05 35 56 43 71	
BHALIL	54, BD, MOHAMED V, BHALIL CENTRE	05 35 69 27 57	
BOUDERBALA	BOUDERBALA CENTRE	05 35 54 08 08	
BOUFAKRANE	ROUTE D' EL HAJEB	05 35 43 61 23	
BOUHOUDA	AVENUE MED V ,LIEU DÉNOMMÉ OMAR DEKOUK COMMUNE BOUHOUDA	05 35 62 74 37	
BOULMANE	BD HASSAN II BOULEMANE CENTRE	05 35 58 40 15	



BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
	ELHAJEB	11, AVENUE AL MASSIRA LOTISSEMENT EL YASSMINE, ROUTE D'IFRANE 51000	05 35 54 32 28 05 35 54 17 82
	EL MENZEL	BOULEVARD MOHAMED V N°12 EL MENZEL CENTRE	05 35 66 73 33
	FES	1, AVENUE IBN EL KHATIB RÉSIDENCE SAÏS 1, FÈS 12, BD MOULAY ISMAIL 129 JNAN BENIS SIDI BOUJIDA QUARTIER J 167, ANGLE BD. URBAIN ET RUE OURIKA, ZOHOOR II 1ÈRE TRANCHE ,IMMEUBLE N° 1 DE LA RÉSIDENCE DOUAR RIAFA, MABROUKA FÈS 23 ANGLE AVENUE D'EGYPTE ET RUE LALLA HASNA - VILLE NOUVELLE 3 BD BIR ANZARANE, VILLE NOUVELLE 38 RHBT LKAISS 408 LOTISSEMENT NOUZA ROUTE AÏN CHKAF 51, BOULEVARD CHEFCHAOUNI, APPARTEMENT N° 2, FÈS 6, RUE ZQAQ LAHJAR 64, AVENUE AHL FES AKBAT CAID EL KHAMAR BAB FTOUH ALLAL LOUDIYI, BUREAU ZINEB MAGASIN 3,V.N. , FÈS ANGLE AVENUE KIRAOUANE & KARAOUINE, LOT 468 / A NARJISS , ROUTE DE SEFROU FÈS ANGLE R.201-202 IM.TAZI-LARAQUI Q / B.DEB. AIN HAROUN AV. MY RACHID ROUTE DE SÉFROU AVENUE AL MADINA ALMOUNAOUARA LOT N° 14 HAY AL AMAL AVENUE ALLAL FASSI, CENTRE COMMERCIAL BORJ FEZ, FÈS AVENUE DES FAR, VILLE NOUVELLE - FÈS AVENUE IBN AL ATHIR HAY ERRAHA LOTISSEMENT BENNIS N°250 AVENUE IBN ATHIR HAY BADRI AVENUE KARAMA , QUARTIER AZZOUHOUR AVENUE KARAMA MONTFLEURIE 1 FES BENSOUA CENTRE FES HAY AL AZHAR, AVENUE IBN AL KHATIB, ROUTE AIN CHKEF LOTISSEMENT SOPRONORD - FÈS. IMM,31 - MAGASIN N°36 - HAY EL MOHAMMADI MLY AMINE, AV.MOUSSA IBN NOUSSAIR, AIN KADOUS - FES IMMEUBLE N°1, RÉSIDENCE MABROUKA, ROUTE DE RAS AL MA IMMEUBLE TAJMOUATI-BLOC A -HAY ASSAADA-ROUTE AIN CHKEF LOT 155, OUAFAA I, ROUTE DE SEFROU LOT 377 LOTISSEMENT WIFAK ROUTE AIN SMEN LOT BARAKA BENSOUA II LOT DHAR LAKHMISS RUE 1 N° 31 LOT FATH SIDI BRAHIM PREF ZOUAGHA MY YACOB LOT KARAOUYINE, LOT N°886 ROUTE AIN CHKEF LOT N°33 LOTISSEMENT OUED FES - RÉSIDENCE JIHANE LOT N°386, LOTISSEMENT JNANE ZITOUNE - SECTEUR BENSOUA - FES LOT NARJISS ROUTE DE SEFROU 30 000 FÈS LOT TAOUFIK LOT N°62 AL MARJA FES LOT, N° 41, LOT AYOUC, ZOUHOUR I, MONTFLEURI LOT. TARIK, LOT N° 151, HAY TARIK FES LOTISSEMENT AL AMANE, IMMEUBLE N° 3- BENSOUA - FES LOTISSEMENT ANNIS, LOT N°17 BENSOUA LOTISSEMENT BELLE AIR, ROUTE SIDI HRAZEM, LOT N°220, FÈS LOTISSEMENT FARAH 02 AGDAL CHAMP DE COURSE FÈS LOTISSEMENT HIBA, RÉSIDENCE DES ROSES, ROUTE DE MEKNÈS, FÈS LOTISSEMENT NARJISS ROUTE DE SÉFROU LOTISSEMENT RIAD LOT N°164, ROUTE DE SEFROU LOTISSEMENT TADAMOUNE, SAHRIJ GNAOUA LOTISSEMENT TAOUFIK ANGLE RUE KARAOUYINE ET SAFAA ERAC LOTISSEMENT WARD, COMMUNE ZOUAGHA - FES LOTS HAMZA 1 ROUTE IMOUZZER FÈS MALIK, QUARTIER DE LA GARE, FÈS N° 27 RUE BRAHIM ROUDANI V.N N°118 ET 120 JNANE BOUANANE, JNANATE, FÈS N°13, ANGLE AVENUE OUBAIDA IBNOU JARRAH ET IMAM N°226 LOTISSEMENT HADIKA OUED FÈS N°341, BD ABDERRAHMAN ENNCER, AIN HAROUN N°35 BLOC B ROUTE ZOUAGHA HAUT N°52, AVENUE HASSAN II - FÈS QUARTIER HYPODROME .ANG RUE NOUASTIR & MED GHERNIT (V N) RÉSIDENCE MOULOUK RTE D'IMMOUZER RÉSIDENCE TARIK, AVENUE ALLAL BEN ABDELLAH ROUTE DE SEFROU, LOTISSEMENT ESSALAM, LOT N°E2, FÈS ROUTE MEKNES BD FAR LOT LARAKI ET ALAMI RTE D'IMMOUZER OULED TAIB 30000 RUE AL HOCEIMA - ATLAS- 30003 FÈS	05 35 72 43 70 05 35 62 27 12 05 35 64 94 75 05 35 61 62 82 05 35 94 78 10 05 35 94 26 60 05 35 73 58 50 05 35 63 49 92 05 35 60 75 80 05 35 94 99 30 05 35 64 31 33 05 35 64 59 77 05 35 64 82 94 05 35 94 99 20 05 35 73 77 50 05 35 64 79 85 05 35 64 00 63 05 35 61 36 40 05 35 94 97 50 05 35 64 23 31 / 05 35 73 50 47 05 35 73 51 70 05 35 72 41 20 05 35 60 35 14 05 35 65 95 53 05 35 72 44 15 05 35 65 56 00 05 35 73 54 70 05 35 64 63 94 05 35 72 40 05 05 35 60 54 25 05 35 61 88 57 05 35 74 88 09 05 35 72 69 21 05 35 70 12 75 05 35 94 05 42 05 35 61 07 58 05 35 94 74 50 05 35 73 75 90 05 35 61 36 20 05 35 73 70 10 05 35 73 48 07 05 35 94 97 70 05 35 94 78 60 05 35 94 73 80 05 35 61 30 40 05 35 65 21 30 05 35 73 76 40 05 35 61 92 08 05 35 61 44 26 05 35 73 58 10 05 35 96 03 25 05 35 69 32 00 05 35 73 54 40 05 35 62 24 19 05 35 65 32 57 05 35 64 87 20 05 35 94 97 80 05 35 75 37 71 05 35 75 61 24 05 35 60 05 35 05 35 94 78 50 05 35 65 45 69 05 35 60 99 65 05 35 65 30 26 05 35 61 36 10 05 35 94 99 00 05 35 74 81 77 05 35 73 22 87





BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
	FES	RUE MED LARBI ALAOUÏ N°5 IMM ACHRAF LIDO FES RUE RAHAL MESKINI & MIAGA AV DES FAR VILLE NOUVELLE TRIBUNE OULED EL HAJ SAISS FÈS	05 35 73 54 20 05 35 62 06 76 05 35 65 22 35
	GHAFAÏ	AVENUE HASSAN II RHAFSAÏ CENTRE	05 35 69 96 85
	HAD MSILA	PROVINCE DE TAZA, CERCLE DE TAINASTE, COMMUNE DE HAD MSILA - CENTRE HAD MSILA	05 35 28 31 88
	HAI KADDOUR	COMPLEXE TOURISTIQUE MONTAZAH AIT NAAMAN	05 35 30 00 44
	IFRANE	BD TARIK IBN ZAYAD	05 35 56 66 33
	IMOUZZER KANDAR	ANGLE BD MOHAMED V ET AIT SBAË IMMOUZER CENTRE	05 35 66 44 00
	KARIAT BA MOHAMED	BD MOHAMED V - CENTRE DE KARIAT BA MOHAMED	05 35 62 81 40
	MÉKNÈS	1, AVENUE MLY ISMAÏL (COMPLEXE DAWLIZ) 100-102 BOULEVARD ROUAMZINE 103, LOTISSEMENT LARAÏCHI-EL BASSATINE 121, AVENUE MOHAMED VI NARJIS II 124 RUE SEKKAKINE 17 AVENUE MED V 3 RUE OKBA IBN NAFIA VN MEKNES 3, ANGLE RUE MOULAY YOUSSEF ET BANDOENG 4, RUE ALEXANDRIE BP. 222 6, LOT RIZANA AL MANSOUR ROUTE D'ANGOURAI 7, B LOTISSEMENT EL MANSOUR 9 AVENUE HASSAN II - VILLE NOUVELLE MEKNÈS 50000 ANGLE AVENUE DES FAR ET RUE VICTOR HUGO ANGLE AVENUE HASSAN II ET AVENUE IDRISSE TER. ANGLE RUE DE FÈS ET RUE DE TUNIS -MEKNÈS VILLE NOUVELLE ANGLE RUE DE TANGER ET RUE ET OUED EL MAKHAZINE RÉSIDENCE AL HADIKA ANGLE RUE HAROUN ERRACHID ET RUE JAMAL EDDINE AFGHANI ANGLE ZENKAT AHMED CHAWKI ET AVENUE IBN SINA AVENUE ALLAL BEN ABDELLAH QUARTIER OUISLANE AVENUE DES FAR ,RÉSIDENCE ABRAJ AL MADINA LOT A, OPÉRATION IKBALE AVENUE KHALID BNOU WALID BD EL MASSIRA MEKNÈS EL MENZEH HAY ZAHOUA ROUTE D'EL HAJEB IMMEUBLE 38 EL BOUSTANE 3 WISLANE IMMEUBLE 404 LOTISSEMENT RIAD ISMAILIA 1 IMMEUBLE A AVENUE ESSAADIYINE IMMEUBLE N° 130 AVENUE N°1 TOULAL LOGEMENT ANNAÏM B 77 AGDAL, MEKNÈS LOT 3, LOTISSEMENT SALAM AVENUE ENNASSR RIAD LOT 33 SECTEUR 4, LOTISSEMENT KORTOBA LOT 3427 RUE 16 QUARTIER OUEJH AROUS LOT ALEM N° 240 AL BASSATINE III LOT N°72 LOTISSEMENT SFIA QUARTIER ZARHOUNIA LOT N°99 MARJANE II ROUTE D'AGOURAI LOTISSEMENT KORTOBA LOT N°26 SECTEUR 1 LOTISSEMENT RYAD TOULAL 1, MEKNES LOTISSEMENT SARAMITO 4 QUARTIER SBATA N°4 LOTISSEMENT SIJILMASSA MEKNÈS ISMAÏLIA N°1 LOTISSEMENT EL WAFI - TOUARGUA N°1, HAY ESSALAM 2 SIDI SAÏD QUARTIER IZDIHAR BORJ MLY OMAR QUARTIER MY ISMAÏL (MITOYEN MOSQUÉE AL ANOUAR)-MEKNÈS RDC PROGRAMME JAWHARTE EL BASSATINE MEKNES RIAD ZITOUNA - MARJANE 3 ROUTE DE RABAT SIDI SAÏD RUE DAR SMEN RUE GRAOUA MEKNES BENI M'HAMED SIDI BOUZEKRI, ROUTE D'EL HAJEB MEKNES - MEKNES	05 35 51 17 69 05 35 53 46 72 05 35 50 35 41 05 35 46 57 14 05 35 53 02 01 05 35 52 23 90 05 35 51 34 44 05 35 51 12 82 05 35 51 36 38 05 35 46 84 80 05 35 46 63 09 05 35 40 00 15 05 35 52 39 77 05 35 52 23 61 05 35 51 42 33 05 35 52 13 11 05 35 52 81 78 05 35 51 17 50 05 35 54 97 17 05 35 51 91 95 05 35 52 58 83 05 35 54 90 99 05 35 51 64 87 05 35 54 99 09 05 35 46 68 00 05 35 50 04 86 05 35 53 50 21 05 35 55 67 82 05 35 53 96 23 05 35 46 91 23 05 35 53 45 17 05 35 50 01 31 05 35 55 41 72 05 35 46 80 45 05 35 46 61 42 05 35 55 43 80 05 35 53 73 00 05 35 46 57 13 05 35 45 00 50 05 35 46 00 16 05 35 52 33 97 05 35 51 68 72 05 35 50 49 80 05 35 46 42 43 05 35 55 79 15 05 35 53 15 47 05 35 55 19 32 05 35 45 15 15
	MHAYA	LOTISSEMENT EL FATH N°37 CENTRE MHAYA	05 35 44 94 07
	MISSOUR	AV. HASSAN II MISSOUR	05 35 58 51 44
	MOULAY IDRISSE ZERHOUNE	KASBAT BELGHITIYINE	05 35 54 41 59





BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
 <p>BANQUE POPULAIRE GRAND ENSEMBLE</p>	MOULAY YACOB	MOULAY YACOB CENTRE	05 35 94 74 80
	OUAD AMLIL	OUED AMLIL CENTRE 35250 PROVINCE DE TAZA	05 35 27 50 02
	OUED JDIDA	ROUTE DE FÈS CENTRE OUED JDIDA	05 35 51 31 61
	OULAD ZBAIR	LOTISSEMENT BEN HOUSSAÏNA MOHAMED N° 16, OULED ZBAIR CENTRE.	05 35 20 41 00
	OUTAT EL HAJ	CENTRE COMMERCIAL AVENUE HASSAN II 33300 OUTAT EL HAJ	05 35 59 24 09
	RIBAT EL KHEIR	HAY AL MASSJID RIBAT AL KHEIR CENTRE	05 35 69 60 68
	SABAA AIYOUN	SEBAA AYOUNE CENTRE VILLE	05 35 54 60 94
	SEFROU	BD.MOHMMED.V SEFROU HAY SETTI MESSOUDA BD. IDRISSE 1ER SEFROU N° 116 BD. MOHAMED V HAY BENSEFFAR 31000	05 35 66 03 22 05 35 68 20 30 05 35 66 10 29
	SIDI ADDI	LOTISSEMENT DARIFA, CENTRE SIDI ADDI	05 35 86 79 00
	TAHLA	PROPRIÉTÉ TAGHROUT, AVENUE AL MOUKAOUAMA, QUARTIER MANDAR AL JAMIL, COMMUNE TAHLA TAHALA CENTRE 35300 PROVINCE DE TAZA	05 35 67 96 50 05 35 67 80 56
	TAOUNATE	1 BD MOHAMED V CENTRE DE TAOUNATE HAY DCHIRA, ROUTE ELOUAHDA, TAOUNATE	05 35 62 73 37 05 35 62 71 30
	TAZA	AL MOUNTAZAH 5-1 LOT AL MOUNTAZAH RTE DE OUJDA VILLE DE TAZA AVENUE MOHAMED VI AVENUE MOULAY HASSAN AVENUE MOULAY YOUSSEF BP- 68 - 35000 TAZA BD MLY YOUSSEF - BP:68 BL1 N°19 BD TARIK B.ZIAD MASSIRA II BLOC 3 N°36 EX TERRAIN D'AVIATION, TAZA LOT N°:254, LOTISEMET MESSAOUDIA LOTISSEMENT 154 A, HAY JIARINE - TAZA LOTISSEMENT IDRISIA HAY AL BAHRA N°9 LOTISSEMENT AL QODS III LOT N°3 ROUTE FES - OUJDA 35000 TAZA BAS RUE D'ANOUAL	05 35 21 06 55 05 35 67 41 10 05 35 27 01 68 05 35 28 48 44 05 35 67 49 94 05 35 21 14 00 05 35 28 90 71 05 35 28 25 55 05 35 28 08 85 05 35 28 42 11 05 35 21 23 35 05 35 67 36 28 05 35 67 27 00
	TAZZARINE	CENTRE DE TAZARINE ROUTE PRINCIPALE	05 24 89 84 00
	THAR ESSOUK	RUE DE LA POSTE TAHAR SOUK CENTRE, TAHAR SOUK 34000	05 35 72 02 27
	TIMAHDITE	TIMAHDIT CENTRE	05 35 56 44 52
	TISSA	LOTISSEMENT DAKHLA LOT N° 151 TISSA CENTRE	05 35 68 04 01
	TIZI OUAZLI	TIZI OUSLI CENTRE 35350 PROVINCE TAZA	05 35 21 40 98
AZROU	AVENUE HASSAN II AHADAF - AZROU	05 35 56 80 10 / 05 35 56 80 19	
FES	135, BD MOHAMMED V 1, AVENUE LALLA MERYEM 89, SIDI EL AOUD - QUARTIER R'SIF PLACE ALLAL AL FASSI, ANGLE RUE MOUTANABI 22, PLACE BOUJLOUD 148, BD MOULAY RACHID - ROUTE SEFROU FES RÉSIDENCE NOUZHA AV. ROI HOUCINE DE JORDANIE - RTE D'IMMOUZZER LOTISS. MARHABA LOT 15, ROUTE AÏN CHKEF - HAY ESSAËDA 14 RUE ABI HAMID ALGHAZALI, AV DES FAR V N FES 379 & 380 / ZC LOTISSEMENT HADIKA OUED FES FES 219 RUE SEDDIK BEN EL ARBI LOT HAJOUÏ FÈS 142 AVENUE KARAMA MONT FLEURI FES 163 BD EL OUAFA NARJIS C FES RESIDENCE BOUANANE N° 6 QUARTIER BENSOUDA FES LOTISSEMENT NOUZHA N° 407, ROUTE AIN CHKEF FÈS. LOTISSEMENT 07, FÈS CITY CENTER ; CHAMP DE COURSE , FÈS, 30010 FÈS SHORE PARK, ROUTE DE SIDI HARAZEM, FÈS	05 35 94 83 80 05 35 94 94 50 05 35 94 78 00 05 35 73 75 20 05 35 63 77 00 05 35 61 30 20 05 35 72 40 10 05 35 72 40 00 05 35 94 83 40 05 35 94 74 60 05 35 72 41 00 05 35 73 78 00 05 35 61 30 10 05 35 73 76 30 05 35 72 40 90 05 35 72 41 70 à 79 05 32 02 70 32 à 41	



BANQUE	LOCALITES	GUICHET	TELEPHONE
	MEKNES	PLACE AL WAHDA AL IFRIQUIA 1, RUE PASTEUR 17, BD. DU MELLAH - QUARTIER BERRIMA 14, AVENUE DES F.A.R. - ISMAILIA II RUE FATHALLAH, N° 21 IMMEUBLE ZITOUNE LOTISSEMENT MARJANE II, 119 ROUTE D'AGOURAI MEKNES N° 4 RÉSIDENCE TARIK ANGLE AVENUE MY YOUSSEF ET ALI BEN RAHAL MÈKNES ISMAILIA QUARTIER WIFAQ AV ENNASSR N°20 DIOUR SALAM MEKNES LOTISSEMENT QORTOBA,SECTEUR I,LOT N°3 MEKNES	05 35 40 47 70 05 35 40 47 02 05 35 46 04 00 05 35 40 47 13 05 35 45 56 60 05 35 46 86 50 05 35 51 70 89 05 35 53 10 10 05 35 45 14 49 05 35 45 11 30
	SEFROU	AV MED YAKHLEF, LOTISSEMENT IDAOUNIDEFE, HAY NAHDA, SEFROU	05 35 66 22 81 / 05 35 66 22 90
	TAZA	IMMEUBLE AL WIFAQ BD. HASSAN II BD MY YOUSSEF	05 35 28 90 00 05 35 28 90 30



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès



Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur

GUIDE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

ÉDITION JUIN 2021

GUICHET UNIQUE DE CRÉATION D'ENTREPRISE :



Place de la Résistance. Angle Bd. My. Youssef et Allal El Fassi-Fès



00 212 (0) 5 35 65 20 57 - 00 212 (0) 6 61 50 93 78



00 212 (0) 5 35 65 16 46



info@fesmeknesinvest.ma
oharakat@fesmeknesinvest.ma



www.fesmeknesinvest.ma



SCAN ME